



SM le Roi félicite les membres de la sélection nationale de football pour leur brillant parcours à la CAN féminine 2024

Page 23

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 570

Lundi 28 juillet 2025

Sérénité et responsabilité ont primé lors des travaux du Conseil national tenu sous la présidence de Driss Lachgour

Dans l'élan de la mobilisation ittihadie
Le 12^{ème} Congrès sera celui du renouveau
politique et organisationnel de l'USFP



Déclaration du Conseil national

Mise en garde contre une situation préoccupante
due à une crise hydrique multidimensionnelle

Pages 2-3-4

Sérénité et responsabilité ont primé lors des travaux du Conseil national tenu sous la présidence de Driss Lachguar

Dans l'élan de la mobilisation ittihadie Le 12^{ème} Congrès sera celui du renouveau politique et organisationnel de l'USFP

Actualité



La réunion du Conseil national de l'USFP, qui s'est tenue samedi dernier au siège central du parti à Rabat, constitue une étape majeure dans la préparation du 12^e Congrès national du parti de la Rose, prévu en octobre prochain.

Dans un climat empreint d'enthousiasme et de détermination, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé cette session ordinaire, organisée immédiatement après la clôture des travaux de la commission préparatoire et qui a été consacrée principalement à faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs pour le prochain Congrès.

Dans son allocution lors de cette session, le dirigeant ittihadie a mis l'accent sur la dynamique organisationnelle que connaît actuellement l'USFP, qui suscite l'admiration de tous. Il a assuré que les militants ittihadis sont convaincus que le prochain Congrès national insufflera un nouveau souffle au parti de la Rose en vue des prochaines échéances.

Pour lui, le prochain Congrès national constituera une étape majeure de renouveau tant politique qu'organisationnel pour le parti de la Rose. Il a appelé les militants à se préparer activement aux défis organisationnels,

politiques et électoraux à venir, en faisant preuve de responsabilité collective et d'esprit d'équipe.

Driss Lachguar a également exprimé sa fierté quant au niveau élevé des documents du congrès, fruits du travail assidu des commissions thématiques issues de la commission préparatoire présidée par Youssef Aïdi. Ces rapports, présentés lors de la réunion, témoignent selon lui d'une maturité politique et d'une préparation collective prometteuse, incarnant une véritable capacité à projeter l'ave-

nir avec confiance.

Il a fait savoir que, depuis le lancement des préparatifs du Congrès national, 40 congrès provinciaux ont déjà été tenus, tandis que 18 autres sont programmés. Pour 16 provinces, les dates restent encore à définir en coordination avec la direction de l'USFP.

Parallèlement, le Premier Secrétaire a annoncé que plus de 42.000 nouvelles demandes d'adhésion ont été enregistrées, chiffre qui devrait encore accroître. Cette tendance traduit, selon lui, un regain d'intérêt pour l'USFP et une confiance renouvelée en tant qu'acteur politique national majeur.

Même si cette session a été consacrée essentiellement aux préparatifs pour le prochain Congrès national, le dirigeant ittihadie a tenu à évoquer des problématiques qui préoccupent profondément les citoyens.

Dans ce sens, le Premier secrétaire a lancé un appel pressant au gouvernement pour accélérer la réalisation des projets liés à la gestion de l'eau. Il a alerté sur la situation «catastrophique» que vivent plusieurs régions du Maroc, notamment dans le Nord, l'Est et le Sud, durement touchées par une sécheresse persistante.

Pour lui, la sécurité hydrique est devenue une question stratégique

d'une importance vitale, liée au droit fondamental à la vie, qui nécessite une action rapide pour garantir l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation, en particulier pour les agriculteurs et les zones rurales.

Driss Lachguar a également évoqué les profondes mutations issues des élections de 2021, pointant du doigt un déséquilibre manifeste dans les institutions, notamment au sein du Parlement. Il a déploré que «pour la première fois dans l'histoire parlementaire», il soit impossible de former une commission d'enquête à cause de l'hégémonie gouvernementale et du manque d'équilibre institutionnel. Ce phénomène, selon lui, constitue un «signal inquiétant» qui mérite une réflexion constitutionnelle approfondie.

Par ailleurs, Driss Lachguar a rendu hommage au travail effectué par les deux Groupes parlementaires du parti au Parlement, soulignant leur rôle déterminant dans la défense des causes sociales et des droits fondamentaux. Il a également salué la contribution des médias du parti, qui continuent à s'affirmer comme une force de vérité face aux tentatives de désinformation et aux intrigues politiques.

Mourad Tabet

“
Plus de 42.000 nouvelles demandes d'adhésion ont été enregistrées, chiffre qui devrait encore accroître, d'après le Premier secrétaire”

Réunion de la commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national de l'USFP

Approbation à l'unanimité des projets de rapports des commissions thématiques

Samedi 26 juillet 2025 à Rabat, la commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national de l'USFP a approuvé à l'unanimité les projets de documents et rapports des commissions thématiques après un débat sérieux et responsable.

Les discussions ont porté sur des documents thématiques traitant de questions sociales, politiques et économiques dans une optique progressiste visant à repenser le projet sociétal du parti.

Plusieurs rapports ont été présentés lors de cette réunion présidée par Youssef Aidi. Ainsi, le rapport politique présenté par Ahmed El Aked a critiqué l'effet négatif du gouvernement conservateur de 2011 et dénoncé le «vide politique» actuel marqué par la prédominance des intérêts partisans au détriment de la stabilité institutionnelle. En ce sens, il a appelé à une révision constitutionnelle renforçant l'équilibre des pouvoirs, à une réforme du cadre juridique électoral et à la promotion des droits humains dans toutes leurs dimensions, politiques, économiques, sociales et culturelles.

Le rapport politique a mis l'accent sur la nécessité de renouveler le projet politique de l'USFP en s'ouvrant aux nouvelles dynamiques sociales, via un discours réaliste et proactif face aux défis majeurs que traverse le pays : préservation de l'unité nationale, lutte contre les reculs démocratiques et réduction des inégalités socio-spatiales. Il a également appelé à l'établissement d'alliances stratégiques pour restaurer l'équilibre du paysage politique, dans une logique d'opposition constructive.

Pour sa part, le rapport économique et social, présenté par Jamal Eddine Sebbani, a proposé un nouveau contrat économique basé sur la justice fiscale, la réduction des inégalités, la sécurité alimentaire



et le soutien à l'économie solidaire. Il recommande aussi d'adapter les politiques publiques aux réalités territoriales.

Présenté par Hanane Rihab, le rapport de la commission chargée des questions féminines a, quant à lui, dressé un bilan critique de la situation des femmes au Maroc, dénonçant des obstacles persistants dans les domaines politique, économique et social. Il a appelé à une approche intégrée dans les politiques publiques afin de mettre les droits des femmes au cœur du développement, à une meilleure représentation féminine dans les instances du parti, à une véritable application des mécanismes de parité, ainsi qu'à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence.

Concernant la commission des statuts et des règlements, Mustapha Ajjab a pré-

sented des propositions pour moderniser les textes et mécanismes internes du parti.

Il s'agit de revisiter les statuts et règlements, de clarifier la structure des organes délibératifs et exécutifs, de renforcer la transparence ainsi que les mécanismes d'élection et de reddition des comptes. Le rapport recommande aussi d'intégrer les technologies numériques pour améliorer la gestion militante et renforcer la participation démocratique.

De son côté, Abdesslam El Mousaoui, rapporteur de la commission chargée des médias du parti, a identifié les défis structurels de la presse de l'USFP, proposant leur modernisation, une organisation professionnelle ainsi que la transformation des supports traditionnels en plateformes numériques dynamiques.

Pour sa part, Machij El Karkri a pré-

sented, au nom de la commission des relations extérieures, le rapport de ladite commission, soulignant le rôle de premier plan de l'USFP dans le soutien à la Cause nationale à travers la diplomatie parallèle, ainsi que sa contribution à plusieurs initiatives internationales telles que l'Initiative Atlantique, les questions Sud-Sud, et la défense de la cause palestinienne.

Quant à la commission culturelle, dont le rapport a été présenté par Imane Razi, elle a appelé à la conclusion d'un « nouveau contrat culturel » redonnant à la culture sa place essentielle en tant que pilier de la démocratie et du vivre-ensemble. Le rapport a appelé à actualiser les référentiels culturels du parti, à accompagner les défis de la numérisation et de l'intelligence artificielle, du multilinguisme et de la diversité culturelle, ainsi qu'à mettre en œuvre les dispositions constitutionnelles liées aux droits culturels, considérant la culture comme un outil de lutte contre l'exclusion, l'extrémisme et le repli sur soi.

De son côté, Aicha El Gourgji, au nom de la commission des MRE, a présenté un rapport qui a passé en revue la vision dépréciative avec laquelle le gouvernement traite encore les questions de la diaspora marocaine, appelant à une restructuration du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, à la mise en place de mécanismes pour suivre les compétences des Marocains du monde, et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour leurs investissements, afin de renforcer leur lien avec la mère patrie.

Quant à Hamza Bentalha, rapporteur de la commission des questions de la jeunesse et du sport, il a dénoncé les multiples formes d'exclusion dont souffre la jeunesse marocaine, que ce soit aux niveaux économique, social, culturel ou politique. Selon lui, les données indiquent qu'un jeune Marocain sur cinq est touché par le chômage, tandis qu'environ 70% d'entre eux travaillent dans le secteur informel.



Déclaration du Conseil national de l'USFP

Mise en garde contre la situation préoccupante due à une crise hydrique multidimensionnelle



Le Conseil national de l'Union socialiste des forces populaires, réuni en session ordinaire, samedi 26 juillet 2025, a tenu à saluer son président, Habib El Malki, contraint de

s'absenter pour raisons de santé, en lui adressant ses vœux de prompt rétablissement au nom de l'ensemble des membres du Conseil.

Conscient du contexte dans lequel se tient cette session, le Conseil national tire la sonnette d'alarme sur la situation préoccupante que traversent le pays et le peuple marocain face à une crise hydrique multidimensionnelle menaçant le droit fondamental à l'eau. Imputant, par là même, la responsabilité au gouvernement, ayant fait preuve de son incapacité à créer les conditions nécessaires pour sortir de cette crise et à mettre en œuvre la stratégie Royale, que Sa Majesté le Roi n'a cessé d'appeler à concrétiser rapidement sur le terrain.

Après avoir mis l'accent sur le sérieux et le sens de responsabilité qui ont marqué les travaux de la commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national, suite à la présentation des rapports des différentes commissions thématiques, le Conseil adresse ses plus vives félicitations à toutes les militantes et militants qui ont pris part à ces travaux. Il salue l'effort matériel et moral consenti pour la réussite de cette étape cruciale, tout en mettant en valeur l'esprit de rigueur intellectuelle, de discipline militante et la qualité d'innovation et de créativité collective qui ont carac-

térisé cette dynamique ittihadié collective.

Le Conseil relève, d'une part, le haut niveau du contenu des rapports, fruit de l'intelligence collective des cadres, militantes et militants, expertes et experts, intellectuelles et intellectuels de l'USFP. D'autre part, il salue avec force le travail colossal accompli pour doter le prochain Congrès national des plateformes intellectuelle, politique et organisationnelle devant marquer un tournant dans l'histoire du parti en vue de contribuer à l'édification d'un Maroc des défis et du progrès civilisationnel global. Ces documents témoignent d'une maturité partisane et d'une préparation collective lucide afin d'aborder l'avenir avec confiance.

Sur le plan de l'action, le Conseil national loue également la dynamique organisationnelle et la présence constante sur le terrain, à travers le territoire national, menées par le Premier secrétaire du parti. Et ce, en tant que modèle de leadership, assimilant la réalité et œuvrant à la transformer en vue d'une action politique et organisationnelle rationnelle, productive et cohérente avec la volonté d'encadrement conscient et qui va avec la responsabilité historique de l'USFP.

Le Conseil appelle à poursuivre cette dynamique dans les autres pro-

vinces qui préparent leurs congrès, tout en veillant à respecter le calendrier validé par les précédentes sessions du Conseil national.

Il salue hautement le rôle actif de toutes les organisations sectorielles, socioprofessionnelles, de jeunesse, de femmes et de la FDT, sur tous les fronts, médiatique, culturel et diplomatique, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

Par ailleurs, le Conseil national exprime sa grande considération pour la performance du parti dans les différentes institutions, et rend hommage en particulier aux deux Groupes parlementaires socialistes, fer de lance de l'Opposition ittihadié, face à une majorité hégémonique fermant l'espace au débat pluraliste, et face à un gouvernement monopolisant la décision et portant atteinte à l'équilibre institutionnel.

Dans ce contexte, le Conseil national de l'USFP loue la résilience des députés et conseillers du parti, face à un climat politique hostile au pluralisme, leur persévérance et leur capacité à imposer la voix des forces populaires et progressistes, à travers toutes les batailles menées au sein des deux Chambres du Parlement, notamment autour des lois relatives à l'Etat social, aux droits et libertés, à l'égalité des chances et au débat démocratique.



Le sérieux et le sens de responsabilité marquent les travaux de la commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national

Varsen Aghabekian Shahin : *La défense de la cause palestinienne et d'Al-Qods, une constante immuable de la diplomatie Royale*

La défense de la cause palestinienne et de la ville d'Al-Qods est une constante immuable de la diplomatie menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, a affirmé la ministre d'Etat palestinienne chargée des Affaires étrangères et des Expatriés, Varsen Aghabekian Shahin.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, la responsable palestinienne a indiqué que Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse de souligner que le soutien du Maroc à la cause palestinienne et sa défense de la ville sainte étaient une constante de la diplomatie du Royaume et de ses fondamentaux stratégiques.

Face à cette conjoncture difficile et délicate que traverse actuellement la cause pa-

lestinienne, Sa Majesté le Roi avait exprimé, dans Son discours du Trône de 2024, la position inébranlable du Royaume en soutien aux droits des Palestiniens, a-t-elle rappelé, affirmant que cette position s'inscrit en droite ligne avec la Vision Royale faisant de la cause palestinienne une des priorités de la politique extérieure du Maroc.

A ces positions politiques s'ajoute l'aide multiforme apportée par le Maroc aux Palestiniens, notamment dans le domaine de la santé, a souligné Mme Shahin, citant à ce titre le déploiement d'un hôpital de campagne médico-chirurgical marocain dans la bande de Gaza.

La ministre a, en outre, rappelé le déploiement, sur Hautes Instructions Royales, de plusieurs opérations humanitaires, notamment l'envoi d'aides médi-



Le secrétaire général du Congrès national populaire d'Al-Qods salue le rôle de premier plan de SM le Roi Mohammed VI en soutien à la cause palestinienne

Le secrétaire général du Congrès national populaire d'Al-Qods, le général Bilal Al-Natshéh, a salué, vendredi à Ramallah, le rôle de premier plan de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, en soutien à la cause palestinienne.

Lors de sa rencontre avec Mohamed Salem Cherkaoui, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, le général Al-Natshéh a exprimé sa reconnaissance pour les projets de qualité mis en œuvre par l'Agence au profit des Maqdessis, dans divers domaines, afin de renforcer leur résilience et leur enracinement dans leur ville.

Pour sa part, M. Cherkaoui a exprimé sa confiance dans la capacité du peuple palestinien à surmonter cette épreuve, comme il l'a fait dans le passé, soulignant qu'il s'agit d'un peuple épris de vie qui garde espoir jusqu'au bout.

Aussi, il a affirmé que l'Agence poursuivra, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'exécution de ses engagements au service de la Ville Sainte et de ses habitants palestiniens, dans le cadre de ses prérogatives et des moyens financiers dont elle dispose.

cales et alimentaires en faveur des populations palestiniennes à Gaza, notant que l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi, a supervisé l'acheminement d'importantes aides à la population palestinienne notamment à Gaza, depuis le début de l'agression israélienne en octobre 2023.

Ces aides humanitaires d'urgence ont consisté en l'envoi de denrées alimentaires, de médicaments et de matériel médical, ainsi qu'en la distribution de milliers de repas chauds et de paniers alimentaires, en particulier durant le mois sacré de Ramadan, a-t-elle ajouté.

Mme Shahin a également mis en avant les projets et les initiatives lancés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods, notamment le programme de prise en charge des enfants

orphelins et blessés, qui a bénéficié à des centaines d'enfants.

Dans le domaine de l'enseignement, la ministre a mis l'accent sur l'octroi par l'Agence de bourses d'études à des étudiants de l'Université Al-Azhar à Gaza, soulignant que cette même université avait reçu de l'Agence Bayt Mal Al-Qods un package de plateformes d'enseignement à distance visant à assurer la continuité pédagogique.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods a aussi poursuivi la mise en œuvre de ses projets de développement et de ses initiatives culturelles à Al-Qods et à Gaza, avec un budget global de plus de 2,2 millions de dollars au cours du premier semestre 2025, ce qui témoigne de l'engagement infaillible de l'Agence pour la défense de la cause palestinienne.

Sahara marocain

Le plein soutien du Portugal au Plan d'autonomie reflète une volonté stratégique à long terme

Le plein soutien du Portugal au Plan d'autonomie proposé par le Maroc pour régler la question du Sahara marocain reflète une "volonté stratégique à long terme" de met-

tre en place un partenariat solide et durable entre deux pays voisins liés par des liens historiques et géographiques profonds", indique l'analyste portugais Leonidio Paulo Ferreira.



Dans un article publié vendredi dans le quotidien portugais "Diário de Notícias" sous le titre "Le Portugal et le Maroc, la facilité de vivre ensemble", l'analyste relève que le plein soutien du Portugal au Plan d'autonomie comme "la base sérieuse, crédible et constructive pour le règlement de ce différend" régional, dans le cadre des Nations unies et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, marque un tournant qualitatif dans les relations entre Rabat et Lisbonne.

Cette décision "traduit une maturité diplomatique et une conscience stratégique de l'importance de bâtir une relation solide avec le Maroc, une relation qui dépasse les dimensions sym-

boliques pour s'orienter vers des projets concrets et des intérêts communs", indique M. Ferreira, notant que le Maroc est un partenaire vital et un voisin stratégique pour le Portugal.

De son avis, la visite du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à Lisbonne, et la Déclaration conjointe publiée à cette occasion, "marquent le début d'une nouvelle ère de partenariat, fondée sur la proximité et les opportunités".

"Le Portugal est bien conscient que le Maroc est le pays africain le plus proche, un partenaire fiable, politiquement stable et disposant d'une écono-

mie diversifiée", fait-il remarquer, ajoutant que la visite de M. Bourita à Lisbonne s'inscrit dans un contexte qui reflète la volonté de développer ces relations et de renforcer le partenariat stratégique entre Rabat et Lisbonne.

Dans le même ordre d'idées, M. Ferreira soutient que l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030 par le Maroc, le Portugal et l'Espagne constitue un moment fort dans la consolidation des relations euro-méditerranéennes, affirmant que "cet événement sportif incarne ce qui peut être accompli lorsque la volonté politique et le désir de construire ensemble sont présents".

Mustapha El Ktiri : *Les espaces de la mémoire historique de la résistance et de la libération, des hauts lieux de préservation de la mémoire nationale*

Les espaces de la mémoire historique de la résistance et de la libération, actuellement au nombre de 106 unités à l'échelle nationale, constituent de hauts lieux de préservation de la mémoire historique nationale, grâce aux services mis à la disposition des élèves, étudiants, chercheurs et passionnés d'histoire, a indiqué, vendredi, le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri.

S'exprimant à l'occasion d'une visite à l'Espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération récemment construit dans la commune d'Oulmès, province de Khémisset, en vue de son ouverture prochaine au public, M. El Ktiri a souligné que ce nouvel espace, érigé sur un terrain mis à disposition par la commune territoriale, s'inscrit dans le cadre de la valorisation de la mémoire locale riche en épisodes héroïques de lutte.

Lors de cette visite organisée dans le cadre d'une journée de célébration par le Haut-Commissariat à l'occasion de la glorieuse Fête du Trône, il s'est félicité de l'engagement de l'ensemble des parte-



naires ayant contribué à la réussite de ce projet, notamment le Conseil régional de Rabat-Salé-Kénitra (1,7 million de dirhams), la commune d'Oulmès (700.000 dirhams), tandis que le Haut-Commissariat a pris en charge l'équipement de l'espace, précisant que le coût global du projet s'élève à environ 3,2 millions de dirhams.

M. El Ktiri a aussi exprimé le

vœu que cet espace soit une valeur ajoutée pour le rayonnement de la culture de la mémoire, et qu'il soit à la hauteur des missions qui lui sont assignées, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui avait présidé, en 2007, l'inauguration du premier espace de la mémoire de la résistance et de la libération dans la province d'Assa-Zag, tout en re-

commandant la généralisation de cette expérience modèle à l'ensemble des régions du Royaume.

Pour leur part, plusieurs membres de la famille de la résistance d'Oulmès ont exprimé leurs remerciements au Haut-Commissariat pour cette réalisation majeure, qui constitue une reconnaissance des sacrifices pour la lutte nationale dans cette région et renforce le lien

intergénérationnel autour des valeurs et idéaux du patriotisme sincère.

Ce nouvel espace commémoratif, réalisé selon des standards architecturaux et fonctionnels modernes, vise à préserver et valoriser la mémoire nationale et locale, célébrer les figures de la lutte de la région, tout en servant de plateforme de savoir et de formation à destination des jeunes générations d'élèves, étudiants, chercheurs et passionnés d'histoire.

Construit sur une superficie de plus de 1.000 m², l'espace comprend une bibliothèque, une salle de lecture, une salle informatique, une salle de réunions et d'activités éducatives, ainsi qu'un pavillon dédié à une exposition permanente de documents, maquettes et témoignages historiques relatifs à la résistance locale.

Cette journée de célébration a également été marquée par une rencontre avec la famille de la résistance, au cours de laquelle des aides financières et sociales ont été remises à plusieurs anciens résistants et veuves de résistants, en plus d'un hommage rendu à d'éminents anciens résistants et membres de l'armée de libération.

Depuis Rabat, les enfants du monde lancent un appel à la paix et à la coexistence

Des enfants représentant 25 pays à travers le monde ont lancé, vendredi à Rabat, un appel à la paix en quatre langues, dans lequel ils plaident pour des ponts de compréhension entre peuples, le rejet du discours de haine et la consécration des valeurs de paix, de tolérance et de coexistence.

"Nous, enfants du monde, sommes venus de différents continents, porteurs de mille vœux. Nous avons porté nos valises non pas pour fuir la guerre, mais pour lancer un appel au monde, un appel de cœurs purs dont le seul langage est l'amour et la seule arme est l'enfance", ont-ils souligné dans un message, lu par une des filles participantes en arabe, en anglais, en français et en espagnol, lors d'une réception organisée par la Chambre des représentants à l'occasion de la 17^{ème} édition du Festival international des enfants de la paix, initié du 22 au 30 juillet par l'Association Bouregreg sous la présidence honoraire de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

"Ô monde, assez de mort, assez de feu brûlant les cœurs avant les maisons, assez d'enfance

ensevelie sous les décombres, assiégée et foudroyée par la faim et la soif. Ecoutez-nous... Ecoutez les enfants du monde", insiste l'appel.

Les enfants participants ont également appelé à avoir la chance de grandir dans un monde sans haine et sans guerre, où seuls les chants d'amour et de paix résonnent.

Dans un message fort reflétant la symbolique du lieu, les enfants ont affirmé signer leur appel "depuis le Maroc, terre de coexistence et d'harmonie, capitale de lumière et d'amour" et le lancer "depuis la tribune du Parlement, voix du peuple et écho de la justice".

De son côté, le directeur fondateur du Festival international des enfants de la paix, Abderrahmane Rouijel, a souligné que cet événement constitue un moment symbolique fort pour lancer l'appel à la paix depuis le Parlement, précisant que 550 enfants ont participé dans l'élaboration de ce message adressé au monde entier, qui incarne leur aspiration à un monde de paix et d'harmonie.

Dans une déclaration à la MAP, M. Rouijel a expliqué que

cette célébration est une occasion idoine pour promouvoir une culture de paix et inculquer de nobles valeurs humaines, notamment l'amour, la tolérance et l'ouverture aux autres.

A cette occasion, les enfants participants ont présenté un défilé en costumes traditionnels depuis la place Al Barid jusqu'au siège du Parlement, où des photos de groupe souvenirs ont été prises à l'entrée principale.

Outre le directeur fondateur du Festival, la cérémonie a été marquée par la présence du secrétaire général de la Chambre des représentants, Najib El Khadi ainsi que de délégations et de représentants de divers pays du monde.

Organisée avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – département de la Culture –, du Conseil régional de Rabat-Salé-Kénitra et de la préfecture de Salé, cette édition s'inscrit dans le cadre de la promotion de la fierté de l'identité marocaine et des valeurs de tolérance et de paix ainsi que dans le cadre de l'encouragement des échanges culturels entre les enfants du monde entier.

CEA-ONU : Le Maroc réaffirme son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud comme levier d'autonomisation du continent africain

Le Royaume du Maroc a réaffirmé, vendredi à Addis-Abeba, son engagement en faveur de la coopération Sud-Sud comme levier d'autonomisation du continent africain.

Intervenant lors de la réunion ministérielle inaugurale du Bureau de la 57^e session de la Commission économique pour l'Afrique (COM57), l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA-ONU), Mohamed Arrouchi, a réaffirmé l'engagement constant du Royaume en faveur de la coopération Sud-Sud, érigée en levier stratégique pour l'autonomisation du continent africain, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le diplomate a évoqué le recul observé de la coopération internationale, notant que cette tendance, exacerbée par la régression du multilatéralisme, interpelle aujourd'hui les pays africains, appelés à repenser leurs modèles de coopération,

à reprendre en main leur destin collectif et à oeuvrer à la promotion de la coopération inter-africaine.

Fidèle à la Vision Royale, le Maroc n'a eu de cesse de plaider pour une coopération Sud-Sud active, solidaire et pragmatique, fondée sur des actions concrètes, notamment sur le continent africain, a-t-il enchaîné, précisant que cette orientation stratégique repose sur la conviction profonde que l'Afrique dispose de tous les ingrédients nécessaires – richesse en ressources naturelles, jeunesse de sa population, potentiel économique considérable – pour une véritable autonomisation.

M. Arrouchi a dans le même sens souligné que l'heure était venue pour l'Afrique de renforcer ses chaînes de valeur régionales, de valoriser ses complémentarités internes et de rompre avec la logique du repli et du "chacun pour soi", en vue de concrétiser l'ambition légitime d'un continent uni, souverain et maître de son développement.

Recherche scientifique

Lancement à Casablanca de la 4^{ème} édition du programme JIL

La 4^e édition du programme JIL, dédié au renforcement des compétences des jeunes chercheurs dans le domaine des sciences humaines et de la recherche scientifique, a été lancée vendredi à Casablanca, avec une première session de formation qui s'est tenue dimanche.

Organisée par le Centre Menassat pour la recherche et les études sociales, cette édition a porté le nom du sociologue Abdelkébir Khatibi en hommage à ses contributions scientifiques et intellectuelles dans l'analyse critique des structures culturelles et symboliques de la société marocaine.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le directeur du Centre Menassat, Aziz Mechouat, a

souligné que cette édition s'est distinguée par la participation de vingt doctorants représentant différentes universités à travers le Royaume, précisant que le programme JIL accompagne la formation académique des jeunes dans une optique de terrain et d'analyse concrète.

Cette initiative vise à produire des études fournissant des données pertinentes pour contribuer à la dynamique de développement que connaît le Maroc, a-t-il indiqué.

M. Mechouat a relevé qu'à travers le programme JIL, Menassat réaffirme sa vocation mémorielle, intellectuelle et intergénérationnelle, en adoptant une démarche scientifique visant à transmettre un héritage intellectuel tout en encourageant l'innovation.

Il est également revenu sur le choix de rendre hommage à Abdelkébir Khatibi, rappelant que ce dernier a profondément marqué les champs de la sociologie, de la philosophie et des études postcoloniales, en proposant une lecture décentrée, plurielle et décoloniale de l'identité et du savoir.

Placée sous le signe "JIL, continuité et innovation", la première session de formation a constitué une étape charnière dans le parcours des jeunes chercheurs. Favorisant l'échange intergénérationnel, elle a inauguré un processus de professionnalisation destiné à les préparer à jouer un rôle central dans la formation des futures promotions du programme.

Dans le sillage de cette rencontre, et en plus de la participation de plusieurs académiciens et experts dans la recherche scientifique, Menassat a accueilli l'anthropologue, chercheuse et écrivaine Dr. Ghita El Khayat, experte dans la recherche sur les questions féminines au Maroc et dans le monde arabe.

Le programme JIL investit dans un modèle durable de transmission, où chaque génération contribue activement à la formation de celle qui la suit, consolidant ainsi une véritable communauté de pratiques engagée dans la recherche et l'innovation.

Retour de la canicule

Une vague de chaleur et un temps chaud sont prévus jusqu'à mardi dans plusieurs provinces du Royaume, avec des températures oscillant entre 42 et 48°C, a annoncé la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, une vague de chaleur avec des températures comprises entre 45 et 48°C sera enregistrée jusqu'à mardi dans les provinces de Zagora, Tata, Assa-Zag, Es-Semara, Boujdour, Oued Ed-Dahab et Aousserd, précise la DGM dans un bulletin d'alerte de niveau de vigilance orange.

Par ailleurs, un temps chaud avec des températures allant de 42 à 44°C est attendu, aujourd'hui lundi, dans les provinces de Fquih Ben Salah, El Kelaa des Sraghna et Marrakech, ajoute la même source.



Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation

Ouverture des souscriptions à la subvention du pèlerinage 1447H

La Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation a annoncé, vendredi, l'ouverture des souscriptions à la subvention financière du Hajj, pour ses adhérents éligibles souhaitant accomplir le rite du pèlerinage au titre de la saison 1447H/2026.

Dans ce cadre, les adhérents souhaitant bénéficier de la subvention avant l'accomplissement du Hajj 1447H/2026 sont amenés à déposer leur dossier de candidature auprès des cellules régionales administratives de la Fondation ou à l'envoyer par voie postale au siège central situé à Rabat, et ce, du 21 juillet au 08 août 2025, conformément à la période fixée par le ministère des Habous et des Affaires islamiques pour le recouvrement du montant forfaitaire des frais du pèlerinage 1447H/2026, indique un communiqué de la Fondation.

Par ailleurs, les adhérents n'ayant pas pu déposer leur dossier de candidature à temps ou ceux ayant accompli leur pèlerinage en passant par une agence de voyages, sont habilités à soumettre leur demande de remboursement

après leur retour du Hajj, et ce, au plus tard le 31 octobre 2026.

Améliorée au fil du temps, la Fondation octroie désormais une subvention financière de 50.000 DH pour les adhérents classés à l'échelle 9 ou inférieure, ou ceux percevant un salaire mensuel de moins de 5000 DH brut et ne disposant pas d'échelle équivalente à celle de la fonction publique.

Par ailleurs, une subvention de 40.000 DH est octroyée aux adhérents classés à l'échelle 10 ou similaire ayant atteint l'âge de 64 ans ou plus, au plus tard le 20 mai 2026.

La subvention des frais de pèlerinage a été lancée, il y a plus de 20 ans, et a depuis connu de multiples ajustements, dans l'objectif de mieux répondre aux besoins des adhérents. En effet, ladite subvention s'est vue étendre aux adhérents classés à l'échelle 10 ou similaire, âgés d'au moins 64 ans.

De plus, le montant des subventions a été revalorisé à plusieurs reprises pour accompagner la hausse des frais du Hajj, tels que fixés par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Protection de la faune sauvage

Un vautour sauvé et relâché dans un site naturel approprié à Jerada

Un vautour retrouvé récemment dans une condition sanitaire critique dans la province de Jerada a été sauvé et relâché dans un site naturel approprié, a indiqué samedi l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF).

A la suite d'une alerte donnée lundi dernier par des habitants de la région, les agents de l'ANEF à Jerada sont intervenus en urgence pour se rendre sur les lieux afin de constater l'état du vautour fauve retrouvé dans une condition critique, vraisemblablement suite à une attaque de chiens errants, a précisé l'Agence dans un communiqué.

Il a été immédiatement transféré aux services de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) à Jerada, qui ont assuré les soins vétérinaires nécessaires, effectué les examens cliniques et les analyses de laboratoire appropriées, tout en assurant un suivi quotidien pendant trois jours.

Par la suite, les agents des Eaux et

Forêts de Jerada ont pris en charge la récupération du vautour afin de poursuivre les soins et le suivi vétérinaire durant trois jours supplémentaires, jusqu'à son rétablissement complet, a fait savoir la même source, notant que les résultats des analyses ont confirmé l'absence de toute maladie grave, notamment la grippe aviaire, et une nette amélioration de l'état de santé de l'animal a été observée, avec une récupération totale de ses capacités physiques.

Ainsi, et dans le cadre du principe de réintroduction de la faune sauvage dans son milieu naturel, le vautour fauve a été relâché dans un site naturel approprié au sein de la province de Jerada, le samedi 26 juillet.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'ANEF pour la protection de la biodiversité, en assurant une réponse rapide aux alertes, en collaboration étroite avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les services de l'ONSSA, selon le communiqué.

Le poids des relations de pouvoir

UE, Chine et Maroc

Horizons



Ces derniers temps, les sommets entre l'UE et la Chine n'ont jamais été cordiaux. Cette fois-ci, la situation ne s'est point améliorée; au contraire, lorsque la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, António Costa, choisis certainement pour son physique, faisant allusion à un représentant du Sud Global, ont rencontré jeudi 24 juillet 2025 le chef de l'Etat chinois, Xi Jinping, à Pékin, l'atmosphère a été plus glaciale que d'habitude.

En réalité, c'était au tour de Xi Jinping de se rendre à Bruxelles cette année, mais il n'avait pas vraiment envie de se rendre en Europe. C'est pour cette raison que les dirigeants de l'UE étaient obligés de prendre leur bâton de pèlerin. Initialement, on avait prévu deux jours, mais les dirigeants chinois n'ont pas voulu passer autant de temps avec des personnes conflictuelles qui ont tendance à vouloir contrôler les autres par le biais du conflit, où toute petite contradiction est perçue comme une menace existentielle, tout en optant pour «tout ou rien». L'affrontement, la colère ne sont pas alors une agressivité gratuite, mais plutôt une manifestation de peur de contrôle sur l'autre dans le but de réaliser des gains substantiels.

Quant à l'approche chinoise, ce sont vraiment deux mondes qui s'affrontent. La Chine

met l'accent surtout sur l'harmonie, et si jamais il y a des différends, on préfère s'arranger, comme au Maroc d'ailleurs, on privilégie la recherche d'un consensus. L'harmonie et le respect mutuel sont fortement ancrés dans la culture chinoise, et ce sont justement ces valeurs qui valorisent et garantissent la paix sociale et l'équilibre des relations interpersonnelles.

Certes, il y a de quoi se réjouir : il y a 50 ans, l'UE (ancienne CEE) et la République Populaire de Chine ont établi les premières relations diplomatiques, un demi-siècle d'amitié officielle sino-européenne alors. Vu les différents défis et tensions majeures, de part et d'autre des lignes de conflits, personne n'est d'humeur à célébrer quoi que ce soit cette année. La relation est devenue trop difficile, les attentes trop élevées : au début, deux vastes espaces économiques parfaitement complémentaires, sans problèmes politiques fondamentaux, aujourd'hui beaucoup de sujets qui fâchent : les voitures électriques, les tarifs douaniers, «L'invasion russe en Ukraine» pour Bruxelles, «La crise ukrainienne» pour Pékin, «inondation de produits chinois à prix cassés», selon Bruxelles; Pékin à l'adresse de Bruxelles «soyez plus vite compétitifs et meilleurs que nous autres» etc.

La relation UE-Chine aurait pu être bien plus simple que l'âpre rivalité sino-américaine qui est caractérisée aujourd'hui par une com-

pétition féroce aussi bien sur le plan commercial, technologique que militaire, parsemée par des mesures protectionnistes néfastes pour le reste du monde et marquée par une course effrénée au leadership avec des impacts mondiaux considérables.

Les dirigeants chinois ont tenté à plusieurs reprises de rallier l'UE à leur cause ; toutefois, cela est impossible, du point de vue de Bruxelles, il ne peut y avoir d'équidistance entre la Chine et les Etats-Unis, et que les Européens et les Américains, malgré tous les conflits, sont de très proches alliés historiques: la reconstruction de l'Europe grâce au Plan Marshall, la création de l'OTAN en 1949, le partage de valeurs communes: promouvoir la défense des droits humains, la démocratie, même si parfois elle est à géométrie variable, le conflit palestinien-israélien à titre d'exemple, le libre-échange, toutefois malmené par l'administration de Trump ; malgré ces tensions, les flux commerciaux et d'investissement restent considérables entre les deux espaces économiques, et même la majorité des « Nouveaux Américains » sont les anciens immigrants du Vieux Continent qui ont fui famine, misère, guerres et persécutions religieuses.

Aux tensions géopolitiques s'ajoutent des différends géoéconomiques fondamentaux. Ursula von der Leyen ne cherche plus à édulcorer le conflit. En marge de la réunion du G7

au Canada, elle a mis en garde contre un «choc chinois». Et si elle parle de «choc» c'est bien un changement de paradigme dans les relations sino-européennes, car qui parle de choc, pense effectivement à un affrontement, une confrontation brutale, politique, économique et culturelle, et dans les relations internationales, «choc» signifie bien une opposition frontale et une rivalité franche et assumée.

C'est pour cette raison que le programme a été considérablement raccourci, de sorte qu'un dîner de deux heures, une rencontre entre la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, Antonio Costa, avec Xi Jinping, puis une brève réunion avec le Premier ministre Li Qiang, ont pu être planifiés, un minimum de consensus. La deuxième journée de la visite a été annulée par Pékin. Aucun accord sur un programme commun n'a pu être trouvé.

La planification difficile du sommet est symptomatique de la situation actuelle: les relations entre la Chine et l'UE sont très tendues depuis 2021. Bruxelles avait alors imposé des sanctions à des responsables de Pékin pour violations des droits de l'homme dans la province du Xinjiang. La carte de la défense des droits humains est toujours utilisée comme carte de pression pour atteindre des concessions, des gains économiques et des objectifs politiques dans le but de légitimer des sanctions, des interventions, d'influencer l'opinion publique et d'exercer une pression internationale. On n'a pas oublié le régime raciste de l'Apartheid en Afrique du Sud qui a été soutenu tout au long de son existence par les pays occidentaux, sans jamais avoir défendu une seule fois les droits humains en Afrique du Sud. Même aujourd'hui il y a pas mal d'Etats africains où les droits humains sont bafoués

d'une manière régulière sans jamais entendre une seule voix de ces donneurs de leçon.

La Chine a toujours su se défendre, tout en contrecarrant les sanctions de l'UE par des contresanctions; depuis la guerre de l'opium en 1839, la Chine s'est juré de ne plus se laisser faire; une plaie vive, non cicatrisée et qui influence aujourd'hui encore l'approche chinoise envers les anciens colons européens, tout en parlant de «siècle de l'humiliation», car la signature de Nankin en 1842 s'est soldée par l'ouverture par la force de 5 ports chinois au commerce européen (Hongkong et Macao sont à nos jours sous régimes étrangers, ou du moins hybrides, avec leurs propres monnaies et législations), et cela à des tarifs douaniers, dictés par le vainqueur britannique, par des indemnités financières, et le plus grave par la légalisation du commerce de l'opium qui a déclenché un déclin insupportable de la santé des populations chinoises, tout en déstabilisant le tissu social, la productivité et en rendant l'addiction de toute la population chinoise comme un fait naturel.

Du fait, que la Chine n'était plus en mesure de payer même les salaires de son propre gouvernement, la corruption au sein du gouvernement était devenue endémique, ce qui a entraîné forcément l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat et a miné l'autorité impériale tout en favorisant la crise de légitimité du pouvoir et l'instabilité politique. La corruption, sapant ainsi la confiance dans les institutions de l'Etat, a considérablement contribué au déclin de la dynastie des Qing.

Et Xi Jinping a déclaré depuis son premier mandat la guerre à la corruption. En 2025 il a réitéré sa volonté d'éliminer la corruption lorsqu'il a déclaré

«une bataille totale, prolongée et décisive contre la corruption», aussi bien au sein des institutions étatiques que du parti, tout en ciblant de hauts commis de l'Etat, des ministres, des chefs d'entreprise, des dirigeants de provinces, de communes et des militaires. La campagne anticorruption de Xi Jinping visait aussi bien à lutter contre «les mouches» que les «tigres», c'est comme ça qu'il s'est exprimé en 2012.

Jusqu'en 2024, plus de 2,4 millions de personnes ont été sanctionnées, personnalités de tous niveaux, du petit fonctionnaire au grand dirigeant. Car comme toutes les études le démontrent, les pays les moins corrompus favorisent la prospérité, la justice et la confiance dans les institutions de l'Etat tout en garantissant une meilleure qualité de vie et une confiance marquée dans leurs gouvernements tout en s'appuyant sur une justice indépendante, non corrompue et une participation active de la société civile, non muselée par des textes de lois arbitraires.

Aussi bien l'UE que la Chine savent qu'elles ont besoin l'une de l'autre comme partenaires commerciaux, mais il ne s'agit là que d'un consensus minimal. Pour la Chine, l'UE n'est considérée ni comme un partenaire naturel ni comme un partenaire prioritaire. Et c'est dans ce sillage que Pékin cherche désormais à forger des alliances avec des partenaires du Sud global pour faire contrepoids à l'UE, et surtout à Washington.

Et c'est justement le défi que doit relever le Maroc: Ne pas se laisser entraîner dans un seul camp, mais plutôt continuer à favoriser une politique d'équilibre stratégique et pragmatique, pleine de bon sens et de lucidité, tout en diversifiant ses partenariats et en clamant son indépendance de décision haut

et fort. Le partenariat avec les Etats-Unis est exemplaire, surtout après la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur les provinces du Sud. Espérons que la Chine empruntera prochainement le même chemin et qu'il y aura des investissements substantiels dans les provinces du Sud, car le Maroc a toujours respecté la souveraineté territoriale de la Chine.

Quant aux relations avec l'UE, elles sont profondes, favorisant toutes sortes d'échanges, vu les liens historiques, la proximité géographique et le grand nombre de la diaspora marocaine qui vit en

Europe. L'UE reste le principal partenaire économique du Maroc, avec 60 milliards d'euros d'échanges commerciaux l'année dernière.

Après la visite de SM le Roi Mohammed VI en Chine en 2016, le Maroc a opté pour l'ouverture sur la Chine dans le cadre des «Nouvelles Routes de la Soie» qui a ainsi permis de donner un nouveau souffle aux investissements chinois au Maroc, notamment dans les domaines de l'automobile, des énergies renouvelables, des infrastructures, etc.

Le Maroc reste pourtant très prudent afin de ne pas compromettre ses relations privilégiées avec les acteurs occidentaux. Toutefois, si jamais sa souveraineté nationale est menacée, Rabat a montré assez de courage et de fermeté pour mettre fin à toute relation diplomatique avec des pays majeurs de l'UE, comme c'était le cas de la France ou de l'Allemagne. Les provinces du Sud, comme le Taïwan d'ailleurs pour la Chine, représentent la ligne rouge absolue qui est, quoi qu'il arrive, ancrée dans la conscience collective et l'identité marocaine à jamais.

Par Mourad Alami
Universitaire



Economie

Bourse

Le Masi gagne
1,23% du
21 au 25 juillet

Le MASI, indice principal de la Bourse de Casablanca, a progressé de 1,23% durant la semaine du 21 au 25 juillet 2025, pour s'établir à 19.404,8 points (pts).

Le MASI 20, qui reflète la performance des 20 entreprises les plus liquides, a gagné 1,03% à 1.594,41 pts et le MASI ESG, indice des entreprises les mieux notées en matière ESG selon Moody's ESG Solutions, a augmenté de 1,18% à 1.334,36 pts.

De son côté, le MASI Mid and Small Cap, qui calcule la performance des petites et moyennes capitalisations, a progressé de 1,64% à 1.848,89 pts.

Sur le plan sectoriel, les indices "Sylviculture et papier" (+9,41%), "Mines" (+6,54%) et "Industrie agricole" (+4,72%) ont enregistré les plus fortes hausses, rapporte la MAP.

En revanche, les plus fortes baisses ont été accusées par les secteurs "Agroalimentaire et production" (-5,94%), "Ingénieries et biens d'équipement industriels" (-0,72%) et "Transport" (-0,65%).

Les échanges ont atteint plus de 3 milliards de dirhams (MMDH) réalisés principalement sur le marché central "Actions", et dominés par les transactions sur Vicenne (27,32%), Bank of Africa (11,44%) et TGCC (11,17%).

La capitalisation boursière a, quant à elle, dépassé les 1.022,9 MMDH.

Aux valeurs individuelles, les meilleures performances de la semaine ont été observées sur Vicenne (+29,43% à 447 DH), Balima (+23,39% à 277 DH), Minière Touissit (+11,39% à 2.650 DH), Med Paper (+9,41% à 31,51 DH) et SMI (+8,23% à 2.695 DH).

À l'inverse, les plus fortes baisses ont concerné Rebab Company (-10% à 90 DH), Cosumar (-9,02% à 242 DH), Oulmès (-4,01% à 1.150 DH), Ib Maroc.com (-2,86% à 68 DH) et Unimer (-2,44% à 160 DH).

L'AMMC publie le 12^{ème} numéro de la Revue du marché des capitaux



L'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) a publié le 12^e numéro de la "Revue du marché des capitaux", qui dresse une vue globale des événements clés survenus au cours des premier et deuxième trimestres 2025.

Les principaux chiffres enregistrés par les différents compartiments des marchés sont repris dans ses rubriques habituelles.

Il est également proposé un dossier thématique sur l'habilitation professionnelle de l'AMMC. Aussi, la rubrique "Focus" de ce numéro est consacrée à la réforme du cadre légal des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Ainsi, l'AMMC revient sur les principaux indicateurs de marché au cours du premier semestre (S1) 2025 qui ont connu une performance positive.

S'agissant de la capitalisation boursière, celle-ci s'est établie à 959,44 milliards de dirhams (MMDH) à fin juin 2025, en hausse de 27,51% par rapport à fin décembre 2024 et de 38,57% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Cette augmentation reflète la progression de 23,85% du MASI qui s'est établi à 18.296,6 points, enregistrant une évolution haussière durant la première moitié de l'année, portée par la reprise des secteurs clés tels que les banques, les télécommunica-

tions et le bâtiment et matériaux de construction.

La valeur de l'actif net des OPCVM s'est élevée à 773 MMDH à fin mai 2025, marquant une augmentation de 18,3% depuis le début de l'année et de 26,7% par rapport à fin mai 2024.

Quant à l'actif net des organismes de placement collectif en capital (OPCC), celui-ci a enregistré, à fin mars 2025, une croissance de 37,77% en glissement annuel, atteignant 3,5 MMDH.

L'actif net des Organismes de placement collectif immobilier (OPCI) a atteint 110,018 MMDH. Quant aux Fonds de placement collectifs en titrisation (FPCT), leur actif net s'est établi à 17,64 MMDH.

L'activité du marché primaire a été marquée entre les mois d'octobre 2024 et d'avril 2025 par une introduction en Bourse d'un montant de 1,1 MMDH, sept emprunts obligataires d'un montant total de 11,2 MMDH, 12 émissions obligataires par placement privé totalisant 8,2 MMDH, une augmentation de capital de 400 millions de dirhams (MDH), une offre de vente au public d'un montant de 1,03 MMDH et une offre publique d'achat de 380 MDH.

Le marché secondaire de la Bourse de Casablanca a enregistré, durant le S1-2025, un volume des transactions de 64,4 MMDH, soit presque le double du volume

enregistré à la même période de l'année 2024 (36,7 MMDH).

D'un point de vue réglementaire et institutionnel, S1-2025 a été jalonné par plusieurs avancées structurantes avec une forte implication de l'AMMC.

Parmi les faits saillants, figure la poursuite des travaux d'amendement de la loi relative aux OPCVM. Cette refonte permettra entre autres un contrôle plus efficace des sociétés de gestion d'OPCVM, l'élargissement de l'univers d'investissement des OPCVM et la création de nouvelles catégories et typologies d'OPCVM telles que les OPCVM à règles de fonctionnement allégées "RFA" et les OPCVM cotés en bourse (ETF).

Aussi, l'AMMC a poursuivi sa contribution au déploiement du marché à terme qui a connu l'adoption de plusieurs textes réglementaires. Par ailleurs, l'Autorité a visé, en date du 6 mai 2025, le document d'information du premier contrat à terme ferme sur indice.

Il s'agit du contrat à terme sur l'indice MASI 20. C'est un instrument financier dérivé qui permet de négocier, à une date future, la valeur de l'indice MASI 20, composé des 20 plus grandes capitalisations de la Bourse de Casablanca. Sa taille est fixée à 10 dirhams par point d'indice, avec un dépôt de garantie initial de 1.000 dirhams.

Télécommunications : Déploiement de la technologie 5G avant fin 2025

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a annoncé, vendredi à Rabat, que la technologie 5G sera déployée avant fin 2025 dans plusieurs villes, en perspective de sa généralisation progressive pour atteindre près de 85% de la population à l'horizon 2030.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la réunion du Conseil d'administration de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), M. Akhannouch a souligné que le lancement de cette technologie s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux ayant nécessité la mobilisation d'investissements globaux de 80 milliards de dirhams, ce qui permettra de fournir des services modernes et avancés au profit des différents usagers.

Il a également relevé que le gouvernement œuvre, avec le secteur

privé, à mobiliser des investissements importants visant à améliorer le réseau des télécommunications et élargir la couverture en internet en vue de satisfaire la demande croissante de la population.

M. Akhannouch a, en outre, mis en avant l'importance d'assurer une couverture globale des régions pâtissant d'une faible ou d'un manque du réseau de télécommunications, en particulier les zones rurales et montagneuses, notant qu'une cartographie exhaustive sera effectuée en vue d'identifier au juste ces régions.

Ce programme conjoint entre l'Etat et le secteur privé est à même d'améliorer la qualité des services de télécommunications et de garantir un accès élargi au réseau internet, a conclu le chef de gouvernement.



Banques

Les créances en souffrance atteignent 97,4 MMDH en 2024

Les créances en souffrance des banques ont décéléré de 2,7% pour atteindre un encours de 97,4 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Ce niveau se traduit par un taux de sinistralité de 8,4%, en amélioration de 0,1 point par rapport à l'année précédente, indique BAM dans son rapport annuel sur la supervision bancaire.

En effet, l'analyse par niveau de risque indique que l'encours des créances pré-douteuses a augmenté de 4,1% à 6,5 MMDH, tandis que celui des créances douteuses a reculé de 1,7% à 8,7 MMDH.

Les créances compromises ont, quant à elles, enregistré une hausse de 3,1% à 82,2 MMDH, souligne la Banque centrale, rapporte la MAP.

La répartition en pourcentage fait également ressortir une part dominante des créances compromises (84%), suivies des créances douteuses (9%) et des créances pré-douteuses (7%).

Les provisions pour créances en souffrance ont enregistré une hausse de 4,6%, induisant un taux de provisionnement en amélioration de 2 points à 69% d'une année à l'autre.

Ce taux ressort à 76% pour la catégorie des créances compromises, 45% pour les créances douteuses et 11% pour les créances pré-douteuses.

Les banques ont également constitué 17,1 MMDH de provisions à caractère général pour couvrir les créances sensibles. Ces provisions re-

présentent 1,6% des crédits sains.

Sur base consolidée, les créances en souffrance sur la clientèle des 11 groupes bancaires totalisent 134,6 MMDH, soit une hausse de 2% par rapport à fin 2023. Tenant compte de l'évolution des crédits, il en résulte un taux de risque en amélioration de 0,2 point à 9%.

Les provisions constituées par les 11 groupes bancaires en couverture des créances en souffrance ont progressé de près de 5%, après 2,6% une année auparavant pour s'établir à près de 93 MMDH.

Il en résulte un taux de couverture en hausse de 2 points à 69% après 67% en 2023. Les créances en souffrance portées par les filiales à l'étranger, notamment sur le reste du continent africain, ont totalisé un encours de 16,1 MMDH, soit un taux de risque en baisse de 0,1 point à 7,2%.

Le taux de couverture de ces créances par les provisions s'est amélioré de 1,3 point à 82,4%, après 81,1% en 2023.

Outre le provisionnement des créances en souffrance, les groupes bancaires ont provisionné les créances sensibles répondant aux critères de la norme IFRS 9 à hauteur de 16,9% en moyenne. Elles ont également couvert les créances saines ne présentant pas d'indice de vulnérabilité par des provisions préventives représentant 0,8% de leurs encours.

Du côté des ménages, l'encours des créances en souffrance portées par les banques et les sociétés de financement s'est accru de



6,7% après 6,4% l'année précédente, pour s'établir à 44,6 MMDH, induisant un taux de risque en hausse de 0,3 point à 10,5%.

Cette évolution reflète un accroissement de ce taux de 0,3 point à 10,6% pour les ménages résidents et une amélioration de 0,6 point à 7,1% pour les ménages non-résidents. Le taux de couverture de ces créances par les provisions s'est établi à 64%.

Concernant les créances en souffrance détenues sur les entreprises non financières, elles

ont progressé de 0,7% à 70,1 MMDH, entraînant une détente du taux de risque à 11,1% en 2024. Ces créances sont couvertes à hauteur de 73% par des provisions.

Les créances du secteur BTP (bâtiment et travaux publics) ont, pour leur part, légèrement reculé (-0,8%) avec un taux de risque à 13,7%.

Le secteur commerce observe, quant à lui, une progression des créances improductives (+4,3%) avec un taux de sinistralité en hausse à 15,7%.

Le dirham s'apprécie de 0,6% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 0,6% face au dollar américain et s'est déprécié de 0,3% vis-à-vis de l'euro durant la période du 17 au 23 juillet 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Durant cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 405,2 milliards de di-

rhams (MMDH) au 18 juillet, en hausse de 0,5% d'une semaine à l'autre et de 11,9% en glissement annuel.

Sur le marché monétaire, le volume des interventions de BAM s'est chiffré à 128 MMDH en moyenne quotidienne. Il se répartit entre des avances à 7 jours (49,5 MMDH), des pensions livrées à plus long terme (44 MMDH) et des prêts garantis (34,5 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi

à 3,5 MMDH et le taux interbancaire s'est maintenu à 2,25% en moyenne, rapporte la MAP.

Lors de l'appel d'offres du 23 juillet (date de valeur le 24 juillet), la Banque centrale a injecté 51,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, l'indice MASI s'est apprécié de 1,4% durant la même période, portant sa performance depuis le début de l'année à 29,2%.

Cette évolution recouvre notamment

des hausses de 4,4% pour les "Mines", 2,2% pour les "Banques" et les "Télécommunications" ainsi que 1,4% pour les "Bâtiments et matériaux de construction". En revanche, l'indice de "l'Agroalimentaire et production" a reculé de 2,8%.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est revenu, d'une semaine à l'autre, de 15,3 MMDH à 2,2 MMDH, réalisé principalement sur le marché central Actions.

Plaidoyer pour l'inscription de l'Aïta en tant que patrimoine culturel immatériel mondial

Les intervenants lors d'une conférence organisée vendredi à Casablanca, dans le cadre de la 2^e édition du Festival de l'Aïta Marsaouia, ont souligné l'importance de l'inscription de l'Aïta en tant que patrimoine culturel immatériel mondial.

Les conférenciers ont mis en lumière la richesse artistique et symbolique de l'Aïta, composante essentielle de l'identité culturelle marocaine, plaçant pour une reconnaissance internationale à la hauteur de sa valeur patrimoniale.

Ils ont également évoqué les efforts déployés par les institutions culturelles et les acteurs associatifs en faveur de la sauvegarde, de la documentation et de la transmission de ce genre musical, tout en appelant à une mobilisation collective pour finaliser le dossier d'inscription auprès de l'UNESCO.

Dans une déclaration à la MAP, Ratiba Reigh Lma, professeure à l'Université Ibn Zohr d'Agadir, a indiqué que cette conférence a permis d'approfondir les connaissances sur l'Aïta, notamment dans sa forme Marsaouia, tout en examinant les conditions de son inscription en tant que patrimoine immatériel de l'humanité.

"Le mot Aïta renvoie à l'idée d'un appel ou d'un cri, un cri de mobilisation et un appel à l'attention. Cela montre que l'Aïta est fondamentalement un acte de communication sociale puissant", a-t-elle fait savoir.

Elle a, dans ce sens, mis l'accent sur l'importance d'une approche multidisciplinaire pour étudier les structures musicales de l'Aïta, à travers des données historiques, des éléments géographiques, des édifices anciens et des sites archéologiques, précisant qu'au Maroc, "on recense neuf formes principales de l'Aïta, notamment l'Aïta Hassaniya, l'Aïta Haouzia, la Marsaouia, la Mellalia ou encore la Zaïria".

Mme Reigh Lma a également noté que l'Aïta peut contribuer à révéler des repères historiques et géographiques précis, soutenant que l'Aïta, au-delà de son caractère artistique et populaire, constitue une véritable source de mémoire vivante, riche en informations historiques couvrant différentes périodes du Maroc.



De son côté, Azzeddine Kara, chercheur en patrimoine et cadre au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, a mis l'accent sur l'importance d'une démarche méthodique et rigoureuse pour l'inscription de l'Aïta sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette réflexion, a-t-il expliqué, s'inscrit dans le cadre des standards définis par la Convention de 2003 de l'UNESCO, qui introduit une nouvelle approche axée sur la durabilité, en complément des conventions de 1972 et de 2001 relatives à la protection du patrimoine culturel subaquatique.

Abdelouahad Mouaddine, responsable à la Direction régionale de la culture à Casablanca, a pour sa part salué l'organisation de ce festival dédié à l'Aïta, dans la perspective de sa reconnaissance à l'échelle internationale.

"C'est une belle initiative qui mérite d'être soutenue dans le but de faire classer l'art de l'Aïta au patrimoine immatériel mondial", a-t-il affirmé, ajoutant que cette

dynamique est portée par un engagement constant d'experts et de chercheurs.

Il a rappelé, à cet égard, que le ministère de la Culture a déjà engagé des démarches similaires pour la reconnaissance du Melhoun et d'autres composantes du patrimoine immatériel national, notant que "le ministère mobilise aujourd'hui tous les moyens disponibles pour accompagner cette ambition patrimoniale à travers des rencontres scientifiques et des forums de réflexion visant à éclairer l'opinion publique sur les procédures à suivre".

Organisée du 18 juillet au 2 août, dans les villes d'El Jadida, Médouna et Casablanca, par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Conseil de la région de Casablanca-Settat, en célébration de la Fête du Trône, cette 2^e édition du Festival de l'Aïta Marsaouia vise à redonner ses lettres de noblesse à cet art à travers plusieurs soirées ouvertes au public, des conférences, des concours de talents, ainsi que diverses célébrations, hommages et activités parallèles.

Présentation du spectacle culturel "Nostalgia, les émotions d'antan" à la Kasbah d'Agadir Oufella

La Kasbah d'Agadir Oufella a abrité, vendredi soir, une nouvelle édition du spectacle culturel "Nostalgia, les émotions d'antan", en présence de plusieurs personnalités issues de divers horizons.

Placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation culturelle, rehaussée par la présence notamment du chef du gouvernement, président du Conseil communal d'Agadir, Aziz Akhannouch, du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, du wali de la région de Souss-Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, Said Amzazi, et du président du Conseil régional, Karim Achengli, propose une immersion dans

l'Histoire du site archéologique d'Oufella, en mettant en avant les différentes civilisations qui s'y sont succédé, à travers des spectacles et des déambulations guidées. Il s'agit d'une fresque historique retraçant les étapes majeures qui ont jalonné l'histoire de la Kasbah d'Agadir Oufella en particulier et de la région de Souss-Massa en général.

Dans une déclaration à la presse, M. Bensaid a indiqué que cette manifestation nationale organisée dans plusieurs villes, vise à mettre en avant la richesse de l'histoire et du patrimoine du Royaume notamment au profit des enfants et des jeunes, notant que l'événement "Nostalgia, les émotions d'antan" ambitionne de contribuer au rayonnement des différents sites historiques et

archéologiques à travers le Maroc. Et d'ajouter que le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication œuvre pour la généralisation de ce programme culturel pour couvrir l'ensemble des régions du Royaume, à travers le renforcement des partenariats avec les différents intervenants.

De son côté, le metteur en scène des spectacles "Nostalgia, les émotions d'antan", Amine Nassour, a souligné que cet événement retrace les étapes majeures qui ont marqué l'histoire du site archéologique de Kasbah d'Agadir Oufella ainsi que la région de Souss-Massa, à travers des spectacles animés par plus de 300 artistes et techniciens issus notamment de la ville d'Agadir et de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'ani-

mation culturelle (ISADAC).

L'idée derrière la manifestation "Nostalgia, les émotions d'antan", initiée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, est la réhabilitation de la mémoire des sites archéologiques du Maroc, à travers une mise en scène qui évoque avec précision les différentes civilisations ayant investi ces lieux, dans le but de rapprocher les citoyens et les visiteurs étrangers de l'histoire archéologique du Royaume.

Cette année, le programme "Nostalgia" qui vise à mettre en lumière, de manière innovante, plusieurs sites historiques et archéologiques du Maroc, a été lancé à Fès avant de faire escale notamment à Rabat, Casablanca et Agadir.

Festival des plages

“L7or” enflamme la scène de Tanger

Le rappeur marocain “L7or” a enflammé, samedi soir, la scène de Tanger, lors d’une soirée mémorable marquant l’ouverture de la 21^{ème} édition du “Festival des plages” de Maroc Telecom.

La scène de la plage de Tanger a été ainsi envahie par des milliers de spectateurs, qui ont choisi ce rendez-vous artistique pour égayer leurs vacances d’été.

L’artiste “L7or”, de son vrai nom Mourad Halhoul, a fait vibrer le public aux rythmes de ses chansons les plus populaires interprétées avec passion et enthousiasme, créant une ambiance féérique sur la plage de la perle du Nord.

Lors de cette soirée somptueuse, L7or a gratifié le public venu en masse pour assister à son concert en interprétant avec brio une sélection de ses chansons à succès, telles “Khaliwni”, “Ma Denbi” et “Ighrib”.

Pour le grand bonheur des habitants et visiteurs de Tanger, la scène montée sur la splendide corniche de cette ville a également accueilli l’artiste Bello Saghayar, qui a conquis le public avec ses chansons les plus connues, déclenchant un vif enthousiasme parmi les festivaliers.

Dans une déclaration à la presse, l’artiste L7or a exprimé sa satisfaction de se produire devant le public tangerois, soulignant l’importance de ce genre d’événements dans la mise en lumière des talents marocains.

De son côté, Bello Saghayar, qui participe pour la troisième fois à ce festival, a salué l’organisation et les efforts consentis pour garantir la sécurité et le bon déroulement de la soirée.

Les festivaliers, venus de Tanger et d’autres villes du Royaume, se sont réjouis de la



richesse du programme de cette édition, qui met en vedette plusieurs artistes issus de divers horizons musicaux, relevant l’importance de cet événement dans la démocratisation de l’accès à la culture et la promotion de la diversité musicale. Selon les organisateurs, ce rendez-vous estival s’est imposé, depuis 2002, comme l’un des événements majeurs du paysage culturel marocain, précisant que chaque été, ce dernier rassemble des millions de spectateurs dans les plus belles stations balnéaires du Royaume autour de concerts gratuits, dans une ambiance festive et accessible à tous.

Plusieurs artistes nationaux issus de divers horizons musicaux se produiront tout au long de l’événement, ainsi que des chanteurs arabes et des groupes folkloriques, fait savoir Maroc

Telecom, notant que des talents émergents et des têtes d’affiche offriront un programme éclectique: nouveaux talents, hip-hop, rap, fusion, chanson marocaine chaabi et contemporaine, musique charqui, raï, reggada, et bien plus encore.

L’édition 2025, qui se poursuivra jusqu’au 21 août, bénéficie d’infrastructures de pointe, avec des scènes répondant aux standards internationaux, comparables aux grandes installations des festivals mondiaux.

Au-delà de la musique, le Festival des Plages Maroc Telecom est un moteur de développement social et économique. Accessible gratuitement, il favorise l’inclusion en rapprochant les artistes du public, tout en stimulant l’attractivité touristique et l’économie locale des villes hôtes.

Bouillon

de culture

Prix

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Culture a annoncé l’ouverture des candidatures pour la 4^{ème} édition du Prix national des arts plastiques, du 23 juillet au 15 septembre 2025. Ce prix vise à valoriser la création artistique nationale ainsi qu’à découvrir de jeunes talents artistiques prometteurs et leur fournir un soutien financier et médiatique, indique le ministère sur son site web, précisant que la cérémonie de remise des prix aura lieu en décembre 2025.

Le prix comprend trois catégories, à savoir le “Prix national des jeunes artistes peintres”, le “Prix national de la photographie artistique” et le “Prix national de la sculpture”, souligne la même source.

Le Prix national des jeunes artistes peintres s’adresse aux jeunes peintres âgés de 18 à 30 ans. Le concours se déroule dans un premier temps à travers des carrefours régionaux organisés par le ministère dans l’ensemble des régions du Royaume.

Les lauréats des trois premiers prix des carrefours régionaux recevront respectivement une récompense de 30.000 DH pour le premier prix, 20.000 DH pour le deuxième et 10.000 DH pour le troisième. Quant aux lauréats du Prix national des jeunes artistes peintres, ils se verront attribuer le Prix national d’excellence doté de 100.000 DH, le Prix national de distinction (60.000 DH) et le Prix national d’encouragement (40.000 DH).

Avec “Projet dernière chance”, Ryan Gosling emmène le Comic-Con dans l'espace

Ryan Gosling a fait vivre une expérience immersive et vertigineuse au public du Comic-Con samedi, en présentant sa nouvelle aventure spatiale, “Projet dernière chance”.

L’acteur américain a dévoilé de nouvelles images de ce film où il incarne Ryland Grace, un professeur de sciences recruté pour sauver la Terre d’une menace solaire.

Ce héros est un homme “ordinaire” et “terrifié”, qui “trouve le courage d’avancer pas à pas”, a résumé le comédien.

Attendu dans les salles américaines en mars 2026, le long-métrage est basé sur le roman éponyme d’Andy Weir - dont un autre livre “Seul sur Mars”, avait déjà fait l’objet d’un film avec Matt Damon.

“Je savais que ce serait brillant parce que c’est Andy”, a raconté Ryan Gosling. “Mais rien ne m’avait préparé à ce qu’il a fait cette fois.”

“Il m’a emmené dans des endroits où je n’étais jamais allé, m’a montré des choses que je n’avais jamais vues. C’était déchirant et drôle. Il ne m’a pas seulement impressionné, il m’a submergé”, a insisté l’acteur.

Lors de la présentation, l’acteur a lui trouvé “formidable” de voir son roman prendre vie et de découvrir à l’écran “les nombreuses couches de ce personnage” sorti de son imagination.

Les réalisateurs du film, Phil Lord et Christopher Miller, ont eux souligné les défis liés au tournage d’une intrigue qui se déroule

en grande partie dans un vaisseau spatial.

“Nous avons dû construire un vaisseau spatial complet en deux modes de gravité, et ensuite construire cet énorme tunnel à échelle réelle”, a retracé M. Miller.

“C’est dingue de construire un tunnel d’environ 30 mètres de long qui occupait toute la scène”, éclairé avec de nombreuses lumières pour simuler “la lumière du soleil se réfléchissant partout” à l’intérieur, a-t-il ajouté.

Dans l’espace, le héros Ryland Grace sympathise avec “Rocky”, un extraterrestre rocailleux.

“Cette relation (...) est le cœur du film”, a souligné M. Miller.

Le public a semblé convaincu

par les premières images.

“J’ai adoré !”, a lancé April Rodriguez, fan du roman. “Les voir interagir, j’avais une vision différente dans mon esprit, mais j’ai vraiment aimé !”

Un peu plus tôt, le Comic-Con a accueilli l’univers “Star Trek” qui a régalé les fans avec les images de prochaines séries à venir.

Le feuilleton “Star Trek: Strange New Worlds” a surpris en dévoilant un épisode de sa quatrième saison entièrement réalisé avec des marionnettes.

La présentation a également levé le voile sur “Star Trek: Starfleet Academy”, une nouvelle série qui devrait débarquer l’année prochaine sur Paramount+.

Le feuilleton se déroule au

32^e siècle, après les événements de “Star Trek: Discovery”, dans une école située en banlieue de San Francisco.

L’actrice Holly Hunter y incarne Nahla Ake, rectrice de l’académie et également capitaine du vaisseau USS Athena.

“C’était très intéressant de recevoir l’offre de devenir capitaine, mais aussi de combiner cela avec le rôle de rectrice”, a expliqué la comédienne.

“Le capitaine est là pour analyser les situations d’urgence et ensuite déléguer. Et la rectrice est là pour guider, collaborer et faire preuve d’une grande empathie. C’était une combinaison merveilleuse de rôles”, a-t-elle ajouté.

Le Comic-Con devait se terminer dimanche.

Le maître.
Et pourquoi ne les avoir pas rendues ?

Jacques.
C'est qu'il faudra enfoncer deux portes ; celle de nos voisins pour les tirer de leur prison, la nôtre pour leur délivrer leurs vêtements ; et que cela nous donnera du temps.

Le maître.
Fort bien, Jacques ! mais pour quoi gagner du temps ?

Jacques.
Pourquoi ? Ma foi, je n'en sais rien.

Le maître.
Et si tu veux gagner du temps, pourquoi aller au petit pas comme tu fais ?

Jacques.
C'est que, faute de savoir ce qui est écrit là-haut, on ne sait ni ce qu'on ne veut ni ce qu'on fait, et qu'on suit sa fantaisie qu'on appelle raison, ou sa raison qui n'est souvent qu'une dangereuse fantaisie qui tourne tantôt bien, tantôt mal.

Le maître.
Pourrais-tu me dire ce que c'est qu'un fou, ce que c'est qu'un sage ?

Jacques.
Pourquoi pas ?... un fou... attendez... c'est un homme malheureux ; et par conséquent un homme heureux est sage.

Le maître.
Et qu'est-ce qu'un homme heureux ou malheureux ?

Jacques.
Pour celui-ci, il est aisé. Un homme heureux est celui dont le bonheur est écrit là-haut ; et par conséquent celui dont le malheur est écrit là-haut, est un homme malheureux.

Le maître.
Et qui est-ce qui a écrit là-haut le bonheur et le malheur ?

Jacques.
Et qui est-ce qui a fait le grand rouleau où tout est écrit ? Un capitaine, ami de mon capitaine, aurait bien donné un petit écu pour le savoir ; lui, n'aurait pas donné une obole, ni moi non plus ; car à quoi cela me servirait-il ? En éviterais-je pour cela le trou où je dois m'aller casser le cou ?

Le maître.

Je crois que oui.

Jacques.

Moi, je crois que non ; car il faudrait qu'il y eût une ligne fausse sur le grand rouleau qui contient vérité, qui ne contient que vérité, et qui contient toute vérité. Il serait écrit sur le grand rouleau : « Jacques se cassera le cou tel jour », et Jacques ne se casserait pas le cou ? Concevez-vous que cela se puisse, quel que soit l'auteur du grand rouleau ?

Le maître.

Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus...

Jacques.

Mon capitaine croyait que la prudence est une supposition, dans laquelle l'expérience nous autorise à regarder les circonstances où nous nous trouvons comme cause de certains effets à espérer ou à craindre pour l'ave-



nir.

Le maître.

Et tu entendais quelque chose à cela ?

Jacques.

Assurément, peu à peu je m'étais fait à sa langue. Mais, disait-il, qui peut se vanter d'avoir assez d'expérience ? Celui qui s'est flatté d'en être le mieux pourvu, n'a-t-il jamais été dupe ? Et puis, y a-t-il un homme capable d'apprécier juste les circonstances où il se trouve ? Le calcul qui se fait dans nos têtes, et celui qui est arrêté sur le registre d'en haut, sont deux calculs bien différents. Est-ce nous qui menons le destin, ou bien est-ce le destin qui nous mène ? Combien de projets sagement concertés ont manqué, et combien manqueront ! Combien de projets insensés ont réussi, et combien réussiront ! C'est ce que mon capitaine me répétait, après la prise de Berg-op-Zoom et celle du Port-Mahon ; et il ajoutait que la prudence ne nous assurait point un bon succès, mais qu'elle nous consolait et nous excusait d'un mauvais : aussi dormait-il la veille d'une action sous sa tente comme dans sa garnison, et allait-il au feu comme au bal. C'est bien de lui que vous vous seriez écrié : « Quel diable d'homme !... »

Comme ils en étaient là, ils

entendirent à quelque distance derrière eux du bruit et des cris ; ils retournèrent la tête, et virent une troupe d'hommes armés de gaules et de fourches qui s'avançaient vers eux à toutes jambes. Vous allez croire que c'étaient les gens de l'auberge, leurs valets et les brigands dont nous avons parlé. Vous allez croire que le matin on avait enfoncé leur porte faute de clefs, et que ces brigands s'étaient imaginé que nos deux voyageurs avaient décampé avec leurs dépouilles. Jacques le crut, et il disait entre ses dents : « Maudites soient les clefs et la fantaisie ou la raison qui me les fit emporter ! Maudite soit la prudence ! etc. etc. » Vous allez croire que cette petite armée tombera sur Jacques et son maître, qu'il y aura une action sanglante, des coups de bâton donnés, des coups de pistolet tirés ; et il ne tiendrait qu'à moi que tout cela n'arrivât ; mais adieu la vérité de l'histoire, adieu le récit des amours de Jacques. Nos deux voyageurs n'étaient point suivis : j'ignore ce qui se passa dans l'auberge après leur départ. Ils continuèrent leur route, allant toujours sans savoir où ils allaient, quoiqu'ils sussent à peu près où ils voulaient aller ; trompant l'ennui et la fatigue par le silence et le bavardage, comme c'est l'usage de ceux qui mar-

chent, et quelquefois de ceux qui sont assis.

Il est bien évident que je ne fais pas un roman, puisque je néglige ce qu'un romancier ne manquerait pas d'employer. Celui qui prendrait ce que j'écris pour la vérité serait peut-être moins dans l'erreur que celui qui le prendrait pour une fable.

Cette fois-ci ce fut le maître qui parla le premier et qui débute par le refrain accoutumé : Eh bien ! Jacques, l'histoire de tes amours ?

Jacques.

Je ne sais où j'en étais. J'ai été si souvent interrompu, que je ferais tout aussi bien de recommencer.

Le maître.

Non, non. Revenu de ta défaillance à la porte de la chaumière, tu te trouvas dans un lit, entouré des gens qui l'habitaient.

Jacques.

Fort bien ! La chose la plus pressée était d'avoir un chirurgien, et il n'y en avait pas à plus d'une lieue à la ronde. Le bonhomme fit monter à cheval un de ses enfants, et l'envoya au lieu le moins éloigné. Cependant la bonne femme avait fait chauffer du gros vin, déchiré une vieille chemise de son mari ; et mon genou fut étuvé, couvert de compresses et enveloppé de linges. On mit quelques morceaux de sucre, enlevés aux fourmis, dans une portion du vin qui avait servi à mon pansement, et je l'avalai ; ensuite on m'exhorta à prendre patience. Il était tard ; ces gens se mirent à table et soupèrent. Voilà le souper fini. Cependant l'enfant ne revenait pas, et point de chirurgien. Le père prit de l'humeur. C'était un homme naturellement chagrin ; il boudait sa femme, il ne trouvait rien à son gré. Il envoya durement coucher ses autres enfants. Sa femme s'assit sur un banc et prit sa quenouille. Lui, allait et venait ; et en allant et venant il lui cherchait querelle sur tout. « Si tu avais été au moulin comme je te l'avais dit... » et il achevait la phrase en hochant de la tête du côté de mon lit.

« On ira demain.

— C'est aujourd'hui qu'il fallait y aller, comme je te l'avais dit... Et ces restes de paille qui sont encore sur la grange, qu'attends-tu pour les relever ?

— On les relèvera demain.

— Ce que nous en avons tiré à sa fin et tu aurais beaucoup mieux fait de les relever aujourd'hui, comme je te l'avais dit... Et ce tas d'orge qui se gâte sur le grenier, je gage que tu n'as pas songé à le remuer.

— Les enfants l'ont fait.

— Il fallait le faire toi-même. Si tu avais été sur ton grenier, tu n'aurais pas été à la porte... »

Cependant il arriva un chirurgien, puis un second, puis un troisième, avec le petit garçon de la chaumière.

Le maître.

Te voilà en chirurgiens comme saint Roch en chapeaux.

(A suivre)

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC

وزارة المصايد والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES

Avis rectificatif à
L'avis d'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix N° 23/2025/DAAJ

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 23/2025/DAAJ relatif à : L'acquisition de véhicule utilitaire 12 chevaux destiné aux services centraux du Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département de l'Agriculture - à Rabat paru dans le journal en langue française LIBÉRATION n° 10569 du 26 et 27 juillet 2025, le Directeur des Affaires Administratives et Juridiques porte à la connaissance du public que l'objet et la date d'ouverture des plis sont rectifiés comme suit :

Le 08/08/2025 à dix heures (10h) , il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II Complexe dbagh (2ème étage) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 23/2025/DAAJ relatif à : L'acquisition de véhicule utilitaire tout terrain 12 chevaux destiné aux services centraux du Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département de l'Agriculture - à Rabat

Le reste demeure inchangé.

N° 4928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
CERCLE DE BENI HILAL-LAAOUNATE
CAIDAT DE BENI HILAL
Commune Territoriale de Beni Hilal

Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié
N° : 02/2025/011

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de Beni Hilal**, sis au centre de Beni Hilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de caution Provisoire en dhs	Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis
02/2025/011	Acquisition d'un véhicule au Profit de la commune Territoriale De Beni Hilal -Province Sidi Bennour	(300 000,00 dhs) Trois cent mille dhs Dirhams, 00 Centimes TTC	(4 000,00 dhs) Huit mille Dirhams, 00 cts	Aux salles de réunion commune de Beni Hilal en date du 08/08/2025 À 10.00 heures Du matin

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché public.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°:1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 4929/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
الجهة الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
صناعة الموارد البشرية والاعتدال

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat -Sala- Kenitra
المندوبية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
صناعة الموارد البشرية والاعتدال

إعلان

تنظم المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة يوم الأحد 07 شتنبر 2025، على الساعة التاسعة (09:00) صباحاً، مباراة لتوظيف مصادين لتعيين من الدرجة الثانية.

مركز المباراة

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للعلوم التكنولوجية وتكنولوجيا الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب للتدريسيين بأشياء في ثلاثين (30) منصباً موزعة كالتالي:

العدد	Spécialité	التخصص
ثلاثين (30) منصباً	Aide-Soignant	مساعد معالج أو مساعد في العلاج

ويحتفظ بـ 25% من المناصب المفتوحة للعائدين للتوظيف على صفة موقوف أو مكفول الألة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

شروط الترشح:

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية. الحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقاً للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 0 جمادى الأول 1407 (9 يناير 1987) بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قانونياً طبقاً للمقتضيات النظامية الجاري بها العمل، والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية. ويمكن اعتماد حد السن لفائدة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لأجناب المباراة وجوا وفق المراحل التالية:

1. **التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المترشح تقديم بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.
2. **إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوا على الرعيعة الإلكترونية للمدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وبتاريخ يوم الجمعة 15 غشت 2025، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زواً آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح. وكل ملف ترشيح يتم إيداعه بعد ذلك على الرعيعة الإلكترونية يعتبر لائماً.
3. **إيداع الترشيح للمطلوبين لأجناب المباراة:**
تشر لوائح المترشحين المطلوبين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لأجناب المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma. وتصبح هذه اللوائح بمثابة بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا لهما كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق للمطلوبين لتدريج لهذا الغرض بمثابة وثيقة قابل لتعديل؛
- يعتبر لا لهما كل ملف ترشيح يودع على الرعيعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- تعدد لوائح المترشحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتبقي في شأنها 20؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق بالنفوذ الترتيبي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة.

المندوبية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة، زفة الربيع، سكتور 20، حي الرياض، الرباط

N° 311/PC

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
الجهة الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
صناعة الموارد البشرية والاعتدال

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat -Sala- Kenitra
المندوبية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
صناعة الموارد البشرية والاعتدال

إعلان

تنظم المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة يوم الأحد 07 شتنبر 2025، على الساعة التاسعة (09:00) صباحاً، مباراة لتوظيف مصادين من الدرجة الرابعة. تخصص: النقل والإسعاف الصحي.

مركز المباراة

تجرى المباراة المذكورة بمركز التالي: المعهد العالي للعلوم التكنولوجية وتكنولوجيا الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب للتدريسيين بأشياء في عشرة (10) مناصب ويحتفظ بـ 25% من المناصب المفتوحة للعائدين للتوظيف على صفة موقوف أو مكفول الألة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.

التخصصات المطلوبة:

تحدد التخصصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

العدد	Spécialité	التخصص
عشرة (10) مناصب	Technicien Ambulancier	تقني في النقل والإسعاف الصحي

شروط الترشح:

تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية. الحاصلين على دبلوم تقني في النقل والإسعاف الصحي المسلم من طرف معاهد تكوين التقنيين في النقل الصحي أو إحدى الشهادات المعادلة وفقاً للمقتضيات التنظيمية الجاري بها العمل، والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية. ويمكن اعتماد حد السن لفائدة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لأجناب المباراة وجوا وفق المراحل التالية:

1. **التسجيل في الموقع الإلكتروني:**
يتعين على المترشح تقديم بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.
2. **إيداع ملف الترشيح:**
تودع ملفات الترشيح وجوا على الرعيعة الإلكترونية للمدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وبتاريخ يوم الجمعة 15 غشت 2025، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) زواً آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح. وكل ملف ترشيح يتم إيداعه بعد ذلك على الرعيعة الإلكترونية يعتبر لائماً.
3. **إيداع الترشيح للمطلوبين لأجناب المباراة:**
تشر لوائح المترشحين المطلوبين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لأجناب المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma. وتصبح هذه اللوائح بمثابة بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لا لهما كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق للمطلوبين لتدريج لهذا الغرض بمثابة وثيقة قابل لتعديل؛
- يعتبر لا لهما كل ملف ترشيح يودع على الرعيعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- تعدد لوائح المترشحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتبقي في شأنها 20؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق بالنفوذ الترتيبي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة.

المندوبية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-الغنيطة، زفة الربيع، سكتور 20، حي الرياض، الرباط

N° 312/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAÏDAT DE RISSANI
Commune D'ES-SEFFALAT N° 34-21

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/2025

La date d'ouverture des plis est le mardi 2 septembre 2025, à 10h30, au lieu du mardi 5 août 2025, tel que mentionné dans l'annonce précédente N°10555 en date du 10/07/2025 au journal libération.

N° 4930/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE RISSANI
CAÏDAT DE RISSANI
Commune D'ES-SEFFALAT N° 34-21

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/2025

La date d'ouverture des plis est le mardi 9 septembre 2025, à 10h30, au lieu du Jeudi 07 août 2025, tel que mentionné dans l'annonce précédente N°10555 en date du 10/07/2025 au journal libération.

N° 4931/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de khemisset
Commune de khemisset
Direction des services
DAF/SM

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 15/2025

Le président de la Commune de Khemisset informe que l'avis d'appel d'offres ouvert national N°

15/2025 relatif à l'entretien courant des voies à la commune de khemisset, publié au journal

« libération » N° 10561 du 17/07/2025 est rectifié comme suit :

La date d'ouverture des plis est le 18/08/2025 à 11h au lieu du 08/08/2025 à 11h.

Le reste est sans changement.

N° 4932/PA

Royaume du Maroc
Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ

Avis de Report
d'Appel d'Offres Ouvert national
n°37/2025

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 37/2025 du 31 Juillet 2025 à 12 H, relatif à :

ALIMENTATION DU PERSONNEL DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE TAROUDANT (PC 2025) PROVINCE DE TAROUDANT

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 12 Août 2025 à 10h au lieu du 31 Juillet 2025 à 12h.

Le reste est inchangé.

N° 4933/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵎⵓⵔ
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

إعلان عن تنظيم مباراة
لتوظيف متصرفين من الدرجة الثانية

تنظم وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات (قطاع الفلاحة) ابتداء من 14 شتنبر 2025 بهريظ، مكناص، مراكش وأكادير مباراة لتوظيف خمسة وثلاثين (35) متصرفا من الدرجة الثانية، في التخصصات التالية:

عدد المناصب	Spécialité	التخصص
35	Gestion financière et comptable	التدبير المالي والمحاسبي
	Commerce international	التجارة الدولية
	Ressources humaines	الموارد البشرية
	Droit des contentieux	قانون المنازعات
	Sécurité des systèmes d'information / Cybersécurité	أمن نظم المعلومات / الأمن السيبراني
	Administration des systèmes et réseaux / Traitement des systèmes / Systèmes et réseaux	إدارة النظم والشبكات / معالجة النظم / النظم والشبكات
	Ingénierie des données / Big Data / Sciences des données et systèmes décisionnels	هندسة البيانات / البيانات الضخمة / علوم البيانات والتدبير التقريري

تخصص نسبة 25% من المناصب للقادة المترشحين المتوفرين على صفة مقوم أو مكول الأمة، أو عسكري قديم، أو محارب قديم، ونسبة 75% من المناصب للقادة الأشخاص في وضعية إعاقة.

❖ نوعية الاختبارات :

تتضمن المباراة على الاختبارين التاليين:

المعامل	المدة	الاختبار
4	أربع (4) ساعات	أ-الاختبار الكتابي: يتخلل بمجال اختصاصات الإدارة المالية أو التدبير العمومي أو بالتخصصات المطلوبة أو بالمهام المطلوبة شغلها.
3	ما بين 15 و30 دقيقة	ب-الاختبار الشفوي: تناقش فيه لجنة المباراة مع المترشح مواضيع وحضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المتبارى بشأنها.

❖ شروط الترشح :

تفتح المباراة المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و45 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية والحاصلين على شهادة الماستر أو الماستر التخصص أو دبلوم الدراسات العليا المعمقة أو دبلوم الدراسات العليا المتخصصة أو إحدى الشهادات المعادلة لها طبقا للتكديرات النظامية الجاري بها العمل، في أحد التخصصات المشار إليها أعلاه.

❖ طريقة الترشح :

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا عبر منصة التسجيل الإلكتروني لمباريات التوظيف الخاصة بوزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات قطاع الفلاحة، وذلك ابتداء من يوم الاثنين 28 يوليوز 2025 إلى غاية يوم الثلاثاء 12 غشت 2025 على الساعة الرابعة والتصف (16h30) بعد الزوال.

❖ التسجيل الإلكتروني وإيداع ملفات الترشح :

يتم على المترشح:

1. تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة: الموجود على منصة التسجيل الإلكتروني المتوفرة عبر الرابط التالي: <https://concours.agriculture.gov.ma>
2. إيداع ملف الترشيح الإلكتروني (غير تحميل الوثائق المطلوبة بصيغة PDF): يتضمن ملف الترشيح وجوبا الوثائق التالية:
 - صورة ذاتية (CV) تحمل صورة المترشح، راص هاقه الثقال، عنوانه الشخصي وبيده الإلكتروني؛
 - نسخة من البطاقة الوطنية للتعريف الإلكترونية؛
 - نسخة من الدبلوم المطلوب في أحد التخصصات المذكورة أعلاه؛
 - نسخة من قرار المعادلة صادر عن الوزارة المكلفة بالتعليم العالي ومشترور بالجريدة الرسمية؛
 - ✓ بالبنسبة للمترشحين الحاصلين على شهادات مسلمة من طرف جامعات أجنبية؛
 - ✓ بالبنسبة للمترشحين الحاصلين على شهادات مسلمة من طرف مؤسسات التعليم العالي الخاص (المعتدلة)؛
 - نسخة من بطاقة شخص في وضعية إعاقة أو شهادة الإعاقة المسلمة من طرف وزارة التضامن والإعماج الاجتماعي والأسرة (بالبنسبة للأشخاص في وضعية إعاقة)؛
 - ترخيص ناهي مسلم وجوبا من طرف المصالح المركزية المكلفة بالموارد البشرية (بالبنسبة للمترشحين الموظفين والأعوان العاملين بالإدارات العمومية والجماعات الترابية والمؤسسات العمومية)؛
 - نسخة من شهادة تثبت صفة مقوم أو مكول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم (بالبنسبة للمترشحين على إحدى هذه الصفات)، كما يتعين على المترشحين المتوفرين على إحدى هذه الصفات تقديم طلباتهم حسب مسطرة الترشيح داخل الأجل المحدد أعلاه، واستكمال المسطرة عن طريق الإدارات المكلفة بتسيير شؤونهم.

❖ ملاحظات هامة:

- يحظر التسجيل عبر منصة التسجيل الإلكتروني لمباريات التوظيف نهائيا وغير قابل للتعديل؛
- لا يعد شهادة النجاح؛
- ترفض ملفات الترشيح غير المسجلة إلكترونيا؛
- كل ترشيح ناقص أو تم تحميله بطريقة غير صحيحة لن يؤخذ بعين الاعتبار؛
- إذا ثبت بمشاهدة التأكد من توفر المترشحين على شروط المشاركة في المباراة في مختلف مراحلها أن مترشحا سبق أن أعلن عن نجاحه لا يتوفر على واحد أو أكثر من الشروط المطلوبة أو أدنى معلومات غير صحيحة حول وضعيته في مرحلة التسجيل، سيتم تعويضه بمترشح آخر، مراتب حسب الاستحقاق في لائحة الانتظار؛
- ترسل الاستدعاءات إلى المترشحين المدعوين لاجتياز الاختبار الشفوي عبر البريد الإلكتروني؛
- يجري الاختبار الشفوي بهريظ أو بمراكش أخرى عند الاقتضاء؛
- سيعلن عن لوائح المترشحين والمترشحين المدعوين لاجتياز هذه المباراة ولوائح الناجحين في الاختبار الكتابي وكذا لوائح الناجحين بصفة نهائية على الموقع الإلكتروني للوزارة، وعلى بوابة التشغيل العمومي www.emploi-public.ma؛
- وتعتبر هذه اللوائح بمثابة استدعاء؛
- سيتم تعيين بقرارات العمل الشاغرة والمحددة من طرف الإدارة بالمصالح المركزية والمصالح المتمركزة لقطاع الفلاحة.

عن وزير الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
مدير الموارد البشرية
[مضاء: مريم بن علي (م.ه.ب.)]

N° 315/PC

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 10/09/2024 de la société ZAKI-BATIM SARL AU, il a été décidé :
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA. le 14/10/2024 sous le numéro 938304.
N° 4934/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 10/10/2024 de la société PROYAZANE SARL AU, il a été décidé :
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA. le 12/11/2024 sous le numéro 942647.
N° 4935/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 10/01/2025 de la société

GLOBAL PLAQUE SOLAIRE SARL, il a été décidé :
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA. le 13/02/2025 sous le numéro 957824.
N° 4936/PA

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 27/01/2025 de la société ANNA PARA SARL AU, il a été décidé :
- Dissolution anticipée suite à une cessation totale de l'activité.
II/-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de COMMERCE de CASABLANCA. le 04/03/2025 sous le numéro 961376.
N° 4937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION CASABLANCA
-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT

CERCLE DE SETTAT
JANOUBIA
CAÏDAT DE GUISSER
COMMUNE DE
GUISSER

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert
NATIONAL N°10/2025
Le 08/08/2025 à 11 h, il sera procédé au siège de la commune de Guisser à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix concernant : La Gestion déléguée du souk hebdomadaire de la Jamaa de Guisser relative à la réalisation des travaux complémentaires Du souk de la commune de Guisser.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 400 000.00dhs (quatre cent mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie

par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 26 800 000.00dhs TTC (Vingt-six millions huit cent mille dirhams) TTC.
* 140 000.00 dhs estimation prévisionnel d'Exploitation mensuelle du souk hebdomadaire.
* 10 000 000.00 dhs estimation prévisionnel pour l'Investissement.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
- Il est prévu une visite des lieux le 31/07/2025 à 10h. Point de départ : le siège de la commune de Guisser.
Les pièces justificatives à fournir sont celles pré-

vues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 4938/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° :
83/2025/INDH/PAZ
Le 25 Aout 2025 à 10h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour : Aménagement de la piste reliant la RNC 1814 menant à Ouzoud et douar Ighil Ait Aarfa à la C.T Agoudi N'lkhir, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent soixante-neuf mille six cent dirhams, 00 Cts (669.600,00 DH).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille trois cent dirhams, 00 Cts (13.300,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.
N° 4939/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
07H10 : Documentaire amazigh
07H40 : Documentaire amazigh
08H05 : Arrouad
09H00 : Anmougar
09H55 : Al boyout assrar
10H50 : Oussrati
11H50 : oyoune ghaïma
12H25 : Ahlam City
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Météo



13H25 : Sla W Slam
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Al Malhoune
15H00 : Parlement
18H00 : Qahwa nes nes
18H20 : Majala Takafia
18H30 : Journal Télévisé
18H50 : oyoune ghaïma
19H25 : Allal w Kamelia
19H30 : Rattrapage
19H40 : Dar Lghazlane
20H25 : Ouled Iza



21H00 : Journal Télévisé
21H45 : Météo
22H00 : Kayna Dorouf
23H00 : Dahab Nokra Harir
00H00 : Journal Télévisé
00H20 : Sla W Slam
00H55 : oyoune ghaïma
01H30 : Aazima
02H05 : Anmougar
03H00 : Al boyout assrar
04H00 : Documentaire amazigh
04H30 : Documentaire amazigh
05H00 : Arrouad
06H00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mahabib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
07:35:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
07:50:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN



08:05:00 : MAGAZINE : NIDAE
08:25:00 : MAGAZINE : BASMA
09:20:00 : FEUILLETON : Sir al morjane
09:55:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
10:05:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:10:00 : MAGAZINE :

SABAHYAT 2M
12:05:00 : SERIE : AL KHAWA
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : FEUILLETON : AL AMANA
14:05:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
14:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES JAM SHOW
14:20:00 : FEUILLETON : Sir al morjane
14:55:00 : FEUILLETON : HKAYTI
16:35:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
17:15:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
18:05:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA
18:20:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
18:35:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:45:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES JAM SHOW
18:50:00 : FEUILLETON : 3AILTI
19:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI



20:30:00 : INFO SOIR
20:55:00 : METEO
21:00:00 : ECO NEWS
21:15:00 : AL MAS-SAIYA
21:45:00 : ECO NEWS
21:50:00 : METEO
21:55:00 : FEUILLETON : AL AKHAWAT ATTALAT
22:45:00 : MAGAZINE : REPLAY : CAN FEMININE
23:10:00 : MAGAZINE : 2M MAG
00:15:00 : FEUILLETON : 3AILTI
01:05:00 : FEUILLETON : AL AMANA
01:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
03:15:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
04:10:00 : FEUILLETON : AL MOUKHTAFI
05:00:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

PLACE DU MARCHÉ	↓	QUARTIER DE RABAT	↓	BORNÉ ARTICLE	DANS LE VENT	SAUGRENU	↓	ÂNE	↓	DE BAS EN HAUT: RAÏE	BASQUE
BLOUSE	→		↓		↓			SUPER	→		↓
VINGT- DEUX!	→									PÉNURIE	
	→	ATTACHER		ENZYME	PARTIE DU TARSE	→		ACIDE NUCLÉIQUE	→		↓
PRONOM PERSONNEL	↓	EN ALSACE ARTICLE	↓		EN AOÛT LISIÈRE	→		POSSESSIF FORME D'ÊTRE			FIN DE VERBE
	→		TOQUÉ	→					EN OCTOBRE VOYELLES	→	↓
PLANTE PARASITE			NATURE MORTE	→			TRANSP- IRER	→			
NÉON	→		CARDINAUX	↓							
	→			FIN D'ANNÉE FERME	→		ASSASSIN	ARTICLE ESPAGNOL	→		DÉMOLIS
DARON	↓	RÉCÉPIS- SÉ	HYMNE CHEVILLE TORDUE	↓		RÈGLE PLATE	↓		LIE	↓	
	→								EN BERNE	→	
NOTE	→		SACRÉ		COLÈRE	QUARTIER DE BOULAÏDA LÂCHE	→			FEMME DOUTEUSE	
DISCIPL- INE DE FER	→							POSSESSIF	→		
LETTRES DE CÉSAR	→				RUSÉ	→			CARDIN- AUX	→	
ESSAIM	→				À L'ENVERS: ARTÈRE	→		BALAIS	→		

Solution mots flechés d'hier

DANS LA PRODIGE	DEPENSE ATTEINTE	DE BAS EN HAUT ATTEINTE	RECELÉ PUISSANCE	F	PRÉCOU DARTIN	FIN DE VERBE	CURSE BRASSE	D	VILLE DU MARIAGE	SACRÉS SIGN
C	O	N	C	R	E	T	E	M	E	N
A	R	E	M	U	N	E	R	E	A	R
G	I	S	A	R	A	N	A	D	A	
A	B	O	M	I	N	A	T	I	O	N
N	B	L	A	S	S	I	C		R	S
T	I	N	E	O	S	A	A		M	
S	E	E	N	S	A	C	H	A	I	
Z	A	Z	O	U	E	U	B	A	L	S
T	F	R	O	M	T	O	N		S	
E	F	E	R		P	I				
Q	U	A	R	K	N	U	M	E	R	O
R	E	P	A	R	T	I	T	I	O	N

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafrir

Service technique
Khadja Sali (Responsable)
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Talbaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalouane)
Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca - Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouna El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Moumib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: (0522) 31.00.62
(0522) 62.32.32
(0522) 60.23.44
Fax: (0522) 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

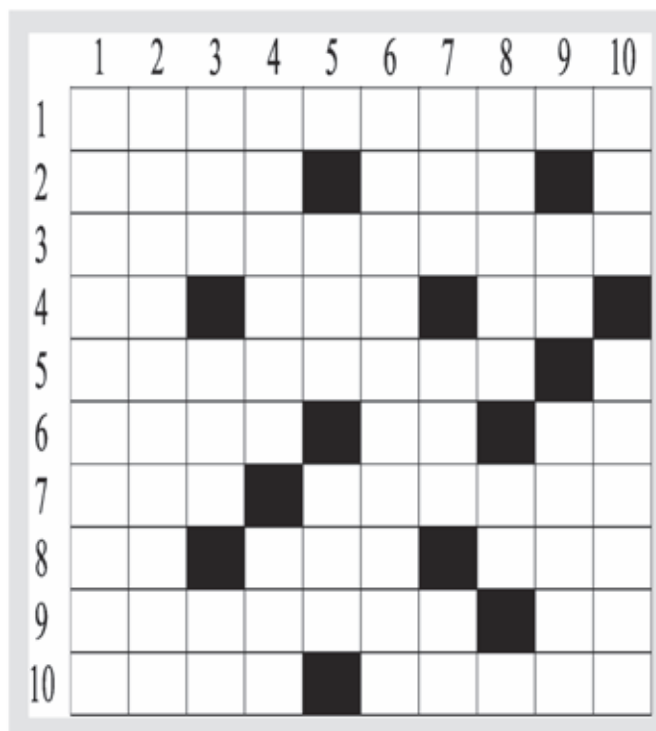
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1 - Science des sources thermales
- 2 - Roche en fusion - Artère
- 3 - Egrement
- 4 - Génoise - Porte charge - Tableau
- 5 - Peu raffiné
- 6 - Lisière - Tête de liste - Article espagnol
- 7 - Précis - Basané
- 8 - Sans effets - Cambriolage - Lentille
- 9 - Injecté de sang
- 10 - Crochet - Laminé

VERTICALEMENT

- 1 - Criée
- 2 - Cultivateurs
- 3 - Petit if - Manche - Carte
- 4 - Valeur - Existence
- 5 - Monarque - Chance
- 6 - Calme
- 7 - Institut de France - Avant les autres - Coordonnant
- 8 - Elle court Paris - Se le suit
- 9 - Alternative - Déambuler
- 10 - Fameux espion - Ajustée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

9						1	6	
	1		5	2	4	7		8
			1		9			
5		2	6	4		8		1
		1				6		
6		3		7	1	4		9
			9		7			
1		9	4	8	2		6	
7	5							2

Difficile

	9			3		7		
			1					
	6	3	9			4		
	3					5		
8		1	6		2	3		7
		2					8	
		5			9	6	1	
					4			
		8		5			2	

Moyen

					5	1		
		3			9	2	5	6
	9	2		3				
	4	8	9	6				
7				5				1
				1	8	9	7	
				2		5	9	
3	5	4	8			7		
		6	5					

Expert

7		9						
		2				7		1
					7	6	9	2
5			4	1				8
	2			3	5			6
4	7	3	1					
8		6				4		
						5		7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	6	3	4	5	9	7	2
4	2	5	1	9	7	8	3	6
3	9	7	2	6	8	1	4	5
1	6	3	8	5	9	4	2	7
5	7	8	6	2	4	3	1	9
2	4	9	7	1	3	5	6	8
6	8	4	5	7	1	2	9	3
9	5	2	4	3	6	7	8	1
7	3	1	9	8	2	6	5	4

Difficile

2	3	8	5	6	7	9	1	4
1	6	7	4	9	2	8	5	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7
5	7	6	8	1	3	4	9	2
3	8	2	9	5	4	7	6	1
4	1	9	7	2	6	5	3	8
6	9	4	3	8	1	2	7	5
7	5	1	2	4	9	3	8	6
8	2	3	6	7	5	1	4	9

Moyen

9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	6	7	5	1	3	2	8	9
5	2	1	9	6	8	7	4	3
2	3	9	6	7	4	1	5	8
6	1	5	8	3	2	9	7	4
8	7	4	1	9	5	6	3	2
3	9	2	4	5	6	8	1	7
1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	5	8	3	2	1	4	9	6

Expert

6	4	5	7	3	8	9	2	1
2	8	7	9	1	6	5	4	3
3	1	9	4	2	5	7	6	8
9	6	8	3	5	2	4	1	7
4	7	3	1	6	9	2	8	5
5	2	1	8	4	7	3	9	6
1	5	2	6	9	3	8	7	4
8	9	4	5	7	1	6	3	2
7	3	6	2	8	4	1	5	9

Sport

Inauguration au complexe Mohammed VI de football du bureau Afrique de la FIFA



Le bureau Afrique de la Fédération internationale de football (FIFA) a été inauguré, samedi au complexe Mohammed VI de football à Salé, lors d'une cérémonie présidée par le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, du président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, et de plusieurs autres personnalités.

"C'est un moment historique et un jour de fête et de bonheur qui sera gravé en lettres d'or dans l'histoire de la FIFA et du football en Afrique, au Maroc et dans le monde", a affirmé M. Infantino, lors d'une allocution de circonstance.

Il a souligné que "l'inauguration du bureau Afrique de la FIFA tombe à point nommé d'autant plus qu'elle coïncide avec les célébrations de la glorieuse Fête du Trône", ajoutant que le complexe Mohammed VI de football est "une infrastructure

incroyable et magnifique".

"Je remercie Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour l'impulsion donnée au développement du sport dans le continent", a-t-il poursuivi, précisant que l'impulsion Royale pour développer le football est "unique".

M. Infantino a, en outre, estimé que le complexe Mohammed VI de football, qui abrite le bureau Afrique de la FIFA, est devenu un centre névralgique du football africain et le témoin d'un pays et d'un continent projetés vers l'avenir.

"Ce n'est pas seulement un Bureau Afrique de la FIFA que nous inaugurons aujourd'hui. C'est plutôt un centre mondial de la FIFA, car il aura un impact mondial sur la pratique du football", a-t-il soutenu.

Le président de la FIFA a, par ailleurs, tenu à rappeler que le Maroc organisera plusieurs grands événements sportifs, comme la CAN messieurs en 2025, les cinq prochaines éditions de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans, outre le Mondial 2030 qui sera co-organisé avec l'Espagne et le Portugal. "Le monde va s'unir ici au Maroc", s'est-il félicité.

De son côté, M. Motsepe s'est félicité de l'inauguration au Maroc du bureau Afrique de la FIFA, qui "ne saurait trouver un endroit aussi meilleur pour y installer son bureau".

Il a, dans ce sens, tenu à remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour les efforts qu'il ne cesse de déployer en faveur du football dans le continent, notant que le

football africain est d'un niveau mondial.

Après avoir mis en avant les performances des équipes africaines lors du dernier mondial au Qatar, en particulier la sélection marocaine, qualifiée aux demi-finales, le président de la CAF s'est dit convaincu que le ballon rond africain va trôner sur la planète dans les années à venir.

Pour sa part, M. Lekjaa a souligné que le complexe Mohammed VI de football, qui abrite le bureau Afrique de la FIFA, a été réalisé grâce à la Vision clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, précisant qu'il est le fruit d'une stratégie prônant l'épanouissement de la jeunesse marocaine et africaine.

"Cette Vision aspire à faire du Maroc une terre d'accueil et de rencontre des potentialités issues des quatre coins du monde", a-t-il dit.

Selon M. Lekjaa, ce Bureau reflète l'intérêt porté par la FIFA au football africain et au développement de toutes ses catégories, rappelant que le Maroc a toujours été et restera un pays de tolérance et de dialogue des civilisations.

L'accord de siège pour l'installation au Maroc du Bureau Afrique de la FIFA a été signé en décembre dernier à Marrakech en marge de la cérémonie des CAF Awards 2024, par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, le président de la FIFA, Gianni Infantino, et le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa.

Basketball

Le FUS de Rabat a pris le meilleur sur l'AS Salé par 89 à 87, samedi soir à la salle Ibn Rochd de Rabat, lors de la deuxième finale des play-offs de la Division Excellence hommes de basketball.

Lors de la première finale, jouée jeudi dernier, l'ASS s'était imposée 79 à 76.

Les deux équipes se rencontreront lundi, à la salle Bouazzaoui de Salé, pour une troisième finale. La finale est disputée en cinq rencontres avec trois matches gagnants pour être sacré champion.

En demi-finales, les Corsaires de Bouregreg avaient éliminé l'Itihad de Tanger, tandis que les Fussistes avaient composé leur billet au détriment du Maghreb de Fès.

Polo

Le PGH La Palmeraie Polo Club d'Assilah a pris, samedi à Rabat, la 3e place de la troisième édition de la Coupe du Trône de Polo, organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par la Fédération Royale marocaine de polo, du 21 au 27 juillet.

Le PGH La Palmeraie polo Club a obtenu cette position après sa victoire en match de classement, disputé au Club Polo de la Garde Royale à Souissi-Rabat, devant le Marrakech Polo Club, sur le score de 9 à 5,5.

Cette édition connaît la participation de six équipes représentant les clubs nationaux affiliés à la Fédération Royale marocaine de polo. Il s'agit de la Garde Royale, la Gendarmerie Royale, l'Ecole Royale de Cavalerie, le PGH La Palmeraie Polo Club, le Marrakech Polo Club et le Club Ajdir de polo et d'équitation.

La finale devait opposer l'équipe de la Garde Royale au Club Ajdir de polo et d'équitation, dimanche au Club Polo de la Garde Royale à Souissi-Rabat.

Les matches de polo se disputent en plusieurs périodes (entre 4 et 8) de 7 minutes chacune, marquées par des pauses de 3 minutes pour permettre aux joueurs de changer de chevaux. En cas d'égalité, les deux formations jouent les prolongations. Le club qui marque un but est déclaré vainqueur.

Les matches sont dirigés par deux arbitres, montant leurs chevaux. En cas de désaccord concernant une décision donnée, l'avis du troisième arbitre se trouvant à l'extérieur du terrain est sollicité.

Division excellence hommes de handball

Le Trophée du champion remis à Montada Derb Sultan

La formation de Montada Derb Sultan a reçu son Trophée de champion du Maroc de handball 2024-2025 (Division excellence), au cours d'une cérémonie tenue vendredi à Casablanca.

Organisée par la Fédération Royale marocaine de handball (FRMH) en présence, notamment, du gouverneur de la préfecture d'arrondissements d'Al Fida-Mers Sultan, Abdelhak Hamdaoui, cette cérémonie a été également l'occasion de remettre la Coupe du Trône à Montada Derb Sultan.

Dans une déclaration à la presse, le président de la FRMH, Hanafi Adli, a salué le parcours brillant de la formation casablancaise.

"Je tiens à saluer la saison exceptionnelle de Montada Derb Sultan. Remporter le double, championnat/Coupe du Trône, démontre, à maints égards, le travail de fond accompli par toutes les composantes de cette équipe qui ne cesse de combiner jeu de

haut niveau et organisation structurelle", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le capitaine des désormais champions du Maroc, Saïd El Malki, s'est dit fier et honoré de remporter ces titres avec une équipe "où il a grandi et gravi les échelons".

Il a souligné que ces résultats positifs ont été obtenus à l'issue d'une saison loin d'être facile, et d'un travail sérieux déployé aussi bien par ses coéquipiers que par toutes les composantes du club.

Montada Derb Sultan a remporté le titre de la division excellence hommes de handball (saison 2024-25), après sa victoire face au Raja d'Agadir par 34 buts à 29, en finale retour. Lors de la manche aller, le club casablancais s'était imposé sur le score de 35 à 31.

En Coupe du Trône, Montada Derb Sultan avait eu le dernier mot face au même adversaire (37-29) en finale jouée à Khouribga.

SM le Roi félicite les membres de la sélection nationale de football pour leur brillant parcours à la CAN féminine 2024

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message de félicitations aux membres de la sélection nationale féminine de football pour leur brillant parcours à la Coupe d'Afrique des nations féminine de football 2024.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir suivi avec une grande fierté le brillant parcours de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations féminine 2024, couronné par une place en finale de ce Championnat continental, que le Maroc a abrité avec une hospitalité chaleureuse et une excellente organisation, dignes du Royaume et de ses invités.

Sa Majesté le Roi a tenu, à cette occasion, à saluer l'esprit exemplaire

de compétitivité et le sens élevé de patriotisme dont ont fait preuve les membres de la sélection nationale féminine tout au long de ce championnat, ainsi que leur ferme détermination à consacrer la forte présence du football marocain aux niveaux continental et international, et à représenter, comme il se doit, le sport féminin national.

Le Souverain n'a pas manqué de louer également les efforts de tous ceux ayant contribué à cet exploit, joueuses, staffs technique, médical et administratif, implorant le Tout-Puissant de couronner de succès leur carrière sportive, à même de réaliser les attentes des supporters marocains passionnés qui aspirent à davantage de titres, tout en les assurant de Sa Haute sollicitude et bienveillance.



Ultime acte fatal pour les Lionnes de l'Atlas



La sélection marocaine a fait preuve d'héroïsme, mais a perdu sur le fil la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de football (Maroc-2024), face au Nigeria par 3 buts à 2, samedi soir au stade olympique de Rabat.

Coriaces dans les duels individuels, concentrées, solidaires et fortes techniquement, les Lionnes de l'Atlas ont pu compenser la supériorité physique des Nigériennes et ont produit un excellent début de match, avant d'être trahies par leur condition physique, après un parcours long

et dur, et de rater de peu leur premier sacre continental.

Dans la foulée de cette défaite amère, les Marocaines ont signé un triple exploit: mener au score devant une équipe qui n'a pas vécu une telle situation durant cette CAN, freiner une des attaques les plus prolifiques de cette édition (du moins en première mi-temps) et semer le doute parmi la meilleure défense de cette compétition (1 but encaissé avant cette finale).

Les Lionnes de l'Atlas ont démarré le match du bon pied, avec une ouverture du score précoce signée Ghizlane Chebbak (12e), sur un tir des 25 mètres qui met les siennes sur orbite.

L'équipe du Nigeria, menée au score pour la première fois lors de cette compétition, essaie de réagir et jette tout son poids dans la bataille, mais bute sur un bloc marocain vigilant.

Loin de se contenter de défendre, les Marocaines ont déroulé leur jeu offensif et finissent par doubler le score 12 minutes plus tard, par le biais de Sanaa Mssoudy (24e), qui reçoit un centre de Hanane Ait El Haj sur le flanc gauche et fait vibrer les filets adverses d'un tir croisé dans le côté opposé.

À la reprise, les Lionnes de l'Atlas ont dû gérer, tant bien que mal, une pression haute des Nigériennes, désireuses de se rattraper. La domination nigérienne, favorisée par une baisse de régime des joueuses de l'équipe nationale, a donné lieu à un penalty transformé par Ijeoma Okoronkwo (64e), qui réduit le score (2-1).

Malgré les efforts des Marocaines pour installer leur jeu et rétablir l'équilibre, elles ont fini par céder, sur l'égalisation de Folasade Ijamilusi (71 e) et le troisième but de Onyi Ekechigini (88e).

Cette finale s'est déroulée en présence notamment du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, du président de la Fédération internationale de football, Gianni Infantino, du président de la Confédération africaine de football, Patrice Mosepe et du président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa.

La troisième place de cette édition revient à la sélection ghanéenne, qui a battu l'équipe de l'Afrique du Sud par 4 tirs au but à 3 (temps réglementaire 1-1), en match de classement, vendredi au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Jorge Vilda : Nous avons perdu le titre à cause de petits détails

La finale de la CAN féminine de football a été perdue par la sélection marocaine face à son homologue nigérienne à cause de "petits détails", a assuré le sélectionneur national, Jorge Vilda.

"Les joueuses ont livré une première mi-temps parfaite, mais en deuxième période, elles se sont effondrées physiquement en raison de l'important effort fourni en première partie du match", a expliqué Vilda lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de la finale de la CAN (Maroc-2024).

Le sélectionneur des Lionnes de l'Atlas a souligné que l'annulation du penalty dans les dernières minutes du match a été un coup dur pour les joueuses, considérant que l'équipe nationale était la meilleure sur le terrain, malgré la force de l'équipe nigérienne. "Il est encore trop tôt pour évaluer la performance de l'équipe marocaine dans ce tournoi", a-t-il dit, soulignant que toutes les composantes de l'équipe nationale sont déçues et profondément attristées par la perte du titre.

Dans ce sens, il a ajouté que l'équipe nationale comprend des joueuses expérimentées capables de donner beaucoup à l'avenir, malgré l'âge de certains d'entre elles, expliquant que l'effondrement physique est dû au fait d'avoir joué 120 minutes lors de la demi-finale contre le Ghana, en plus des grands efforts déployés tout au long du tournoi.

Pour sa part, l'entraîneur de l'équipe nationale nigérienne, Justin Madugu, a affirmé que son équipe a été obligée de changer de tactique après avoir encaissé deux buts en première mi-temps, ajoutant que les changements opérés ont été payants et permis à l'équipe nigérienne de remporter le match et le titre.

"L'équipe marocaine a fait preuve de force tactique et physique durant la première mi-temps, ce qui lui a permis de prendre l'avantage", a-t-il poursuivi, notant que le niveau des équipes féminines africaines s'est considérablement amélioré au cours de cette édition du tournoi.

Pour les joueuses de l'EN

Il est important de tirer profit de cette expérience et travailler pour l'avenir

Les joueuses de l'équipe nationale marocaine de football ont souligné, dimanche à Rabat, l'importance de tirer profit de l'expérience de cette CAN et d'œuvrer à renforcer l'avenir du football féminin dans le Royaume.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de la finale perdue par l'EN face au Nigeria, les joueuses ont exprimé leur profonde tristesse d'avoir perdu le titre africain, d'autant plus que l'équipe nationale marocaine menait en première mi-temps par deux buts à zéro.

Dans ce contexte, Soukaina Ouzraoui a affirmé que "le titre était à portée de main", soulignant que le travail se poursuivra afin de développer l'équipe et de profiter de l'expérience de ce tournoi pour l'avenir. "L'amertume de la défaite en finale est indescriptible", a-t-elle regretté, notant que les joueuses n'abandonneront pas à ce stade mais s'efforceront de remporter ce titre à l'avenir.

Pour sa part, la capitaine de l'équipe nationale, Ghizlane Chebak, a affirmé que "la première mi-temps a été exceptionnelle et magnifique de la part de l'équipe nationale", considérant que le penalty accordé à l'équipe nigérienne a changé le cours du match.

Chebak, qui a été nommée meilleure buteuse du tournoi, a souligné que les finales se jouent sur de petits détails, notant que les joueuses tireront de nombreuses leçons de ce tournoi et s'efforceront de revenir en force lors des prochaines compétitions.

"Il n'est pas facile d'atteindre la finale deux fois de suite", a-t-elle souligné, notant que le travail se poursuivra pour développer l'équipe et le football féminin au Maroc. Pour sa part, la gardienne de l'équipe du Maroc, Khadija Rmichi a indiqué que l'ambition dans ce tournoi était de remporter le titre, notant que l'avenir du football féminin au Maroc est très prometteur, surtout après les expériences accumulées par l'équipe nationale.

"Les joueuses ont tout donné pour décrocher le titre et ravir le public marocain", a-t-elle ajouté, poursuivant que l'équipe nationale ne cessera pas de viser le titre africain dans les prochaines éditions.

De son côté, la Nigérienne Esther Okoronkwo, désignée meilleure joueuse de la finale, a souligné, dans une déclaration à la MAP, qu'elle était satisfaite de la bonne ambiance qui a régné lors de la finale au stade olympique de Rabat, soulignant que "le tournoi était distingué et bien organisé".

Même son de cloche chez sa coéquipière Chioma Okafor qui a considéré dans une déclaration similaire que l'ambiance de ce tournoi était excellente aussi bien au stade Larbi Zaouli de Casablanca qu'au stade olympique de Rabat.

"La première mi-temps n'était pas en faveur de l'équipe nigérienne. Les joueuses ont fait face à une équipe marocaine forte, mais elles ont réussi à revenir dans le match grâce à leur détermination", a-t-elle encore dit.

Aux îles Cook, les riches profondeurs du Pacifique aiguissent les appétits

Aux îles Cook, un navire de 1.000 tonnes explore les riches profondeurs du Pacifique à la recherche des minerais qu'elles recèlent.

Bordées de lagons étincelants et de plages ornées de palmiers, les îles Cook, dans le Pacifique sud, ont ouvert leurs eaux territoriales à l'exploration minière.

Des navires de recherche sillonnent les mers à la recherche de gisements de métaux pour les batteries, de terres rares et de minéraux critiques qui reposent dans les grands fonds de l'océan.

L'Anuanua Moana mène des études pour l'exploitation minière en haute mer: une industrie pionnière que certains comparent à une ruée vers l'or des temps modernes et que d'autres qualifient de "folie" environnementale. L'AFP l'a visité dans le port d'Avatiu.

"Les ressources sont estimées à une valeur potentielle d'environ 4 milliards de dollars (américains)", a indiqué Hans Smit, le directeur général de Moana Mineral.

Le navire parcourt depuis deux ans les eaux tropicales des îles Cook, à mi-chemin entre la Nouvelle-Zélande et Hawaï, recueillant des données pour convaincre les autorités de réglementation que l'exploitation minière en eaux profondes est sans danger.

Aucune entreprise n'a encore commencé à exploiter commercialement les fonds marins.

"Je veux commencer l'exploitation avant 2030", explique M. Smit, dans le vrombissement de grues qui chargent des caisses en bois.

Moana Minerals, filiale d'une société texane, détient des droits d'exploration sur 20.000 kilomètres carrés dans la zone économique exclusive (ZEE) des îles Cook.

Selon des chercheurs australiens, il s'agit du gisement en nodules polymétalliques, sortes de galets riches en manganèse, cobalt, cuivre ou nickel, le plus important et le plus riche au monde au sein d'un territoire souverain.

Ces roches sont riches en minéraux comme le manganèse, le nickel, le cobalt, le cuivre ou les terres rares, prisées pour les véhicules électriques et le matériel électronique notamment.

Mais les habitants des îles redoutent que l'exploitation minière puisse souiller leur précieux "moana", ou océan, à tout jamais.

"J'ai vu le navire dans le port", lâche Ngametua Mamanu, un guide local de 55 ans.

"Pourquoi avons-nous besoin de ce matériel pour détruire les océans?"

Ana Walker, retraitée de 74 ans, craint qu'il soit pillé au profit d'intérêts étrangers.

"On pense que ces gens viennent ici pour se faire de l'argent et pour nous laisser la pagaille" ensuite, confie-t-elle.

"Si tout se passe bien, il y a du bon à en tirer. Sur le plan financier", commente James Kora, 31 ans, perliculteur comme son père et son grand-père avant lui.

Les yeux plissés face à l'intensité du soleil, le biologiste marin Teina Rongo observe de près depuis son petit bateau les activités de l'Anuanua Moana. "Nous n'avons jamais voulu explorer le



fond de l'océan, car nos ancêtres pensaient que c'était le lieu des dieux", confie-t-il.

"Nous n'y avons pas notre place", ajoute-t-il.

Les sociétés d'exploitation minière sont encore en train d'étudier le meilleur moyen pour aller chercher les nodules qui gisent à cinq kilomètres ou plus de profondeur.

Leurs efforts se concentrent sur des machines de récolte robotisées qui ratisser le fond de l'océan. Pour l'environnementaliste Alanna Smith les chercheurs ont très peu de connaissances sur les grands fonds.

"Nous servirions vraiment de cobayes pour l'industrie, en nous lançant en premier", dit-elle, c'est un pas "très, très risqué".

Dans les années 1950, une expédition de recherche soutenue par les États-Unis a été la première à découvrir d'"énormes champs" de nodules polymétalliques dans le Pacifique Sud.

Et des nuées de navires japonais, français, américains et russes ont ensuite parcouru la zone pour cartographier ce trésor.

Mais l'exploitation minière en eaux profondes est restée une idée marginale jusqu'en 2018 environ, avant que l'industrie des véhicules électriques ne fasse grimper en flèche les prix des métaux.

Une poignée d'entreprises se disputent désormais l'exploitation des quatre principaux gisements de nodules, dont trois se trouvent dans les eaux internationales, et le dernier dans les îles Cook.

Recettes

Salade de poisson, avocat et mangue

Ingrédients :

300 gr de poisson blanc
1 mangue
1 avocat
3 c-à-soupe de coriandre fraîche ciselée
150 ml de jus de citron vert
1/2 oignon rouge
1 piment Jalapeno épépiné et coupé en petits dés

Préparation :

Découper le poisson en petits cubes et placer dans un grand saladier.

Verser sur les morceaux le jus de citron vert. Mélanger bien et couvrir d'un film alimentaire.

Réfrigérer environ 30 minutes en remuant délicatement après 15 minutes.

Pendant ce temps couper l'oignon finement.

Couper en petits cubes la chair de la mangue ainsi que la chair de l'avocat qu'on prendra soin d'arroser généreusement de jus de citron afin qu'il ne noircisse pas.

Après le temps de macération, égout-



ter les morceaux de poisson et placer dans un saladier de service.

Ajouter les fruits dans le saladier ainsi que l'oignon rouge, le piment Jalapeno et la coriandre.

Rectifier l'assaisonnement et servir accompagné de quartiers de citron vert.

La désinformation "met des vies en danger" lors de catastrophes naturelles

Les grands réseaux sociaux laissent la désinformation autour des catastrophes naturelles se disséminer et en tirent même profit, estime une ONG américaine dans un rapport publié mardi, soulignant que cela "met des vies en danger".

En analysant 300 publications virales avec des informations fausses ou trompeuses de quatre plateformes durant des catastrophes récentes, dont les inondations au Texas et les incendies à Los Angeles, le Center for Countering Digital Hate (CCDH), basé à Washington, conclut que leurs algorithmes mettent en avant les propos trompeurs tout en écartant les informations essentielles pour les habitants.

"L'influence d'importants propagateurs de théories du complot durant des désastres météo entrave l'action des secours" en freinant la diffusion des messages d'information et d'alerte des autorités, ce qui "met des vies en danger", écrit l'ONG.

Sur Facebook et Instagram (du groupe Meta), écrit le CCDH, seulement 2% des publications considérées comme trompeuses par l'ONG étaient liées, pour contrebalancer la désinformation, à un fact-check ou une note

des internautes.

Ces notes, sortes de commentaires proposés par les utilisateurs pour ajouter du contexte ou signaler une erreur factuelle, ne sont présentes que sur seulement 1% des publications analysées sur X, ajoute l'ONG, tandis qu'absolument rien ne vient apporter du contexte sur les vidéos analysées sur YouTube.

Les publications du grand nom du complotisme américain Alex Jones sur les incendies à Los Angeles en janvier ont ainsi amassé plus de vues sur X que le total combiné des posts des principales agences de secours et des médias traditionnels comme le journal local Los Angeles Times, pointe le rapport.

"La diffusion rapide des théories du complot liées au climat n'est pas un accident", estime le patron du CCDH, Imran Ahmed, "mais le coeur battant d'un modèle économique qui tire ses bénéfices de l'indignation et de la division." Contactées, les plateformes n'ont pas répondu dans l'immédiat.

Plusieurs d'entre-elles, dont Meta et X, ont récemment réduit la visibilité sur leurs outils de modération et de vérification des contenus, accusés par la droite d'avoir un regard trop progressiste.